

**ROBERT LAVALLEE, p.b.**

# **Petite histoire de BERTHIER**

---

Société Historique de la Côte-du-Sud

La Pocatière

1973

# La Société Historique de la Côte-du-Sud

La Pocatière, P. Q.

---

Bureau pour l'année 1973

Président :	Abbé P.-A. Leclerc
Vice-prés.:	M. Simon Fortin
Secr.-trés.:	M. Pierre Matteau
Publiciste :	M. Guy Théberge
Archiviste :	Abbé Lionel Léveillé

\* \* \* \* \*

© Société Historique de la Côte-du-Sud, 1973.  
Dépôt légal - Bibliothèque Nationale du  
Québec. Bibliothèque Nationale du Canada.  
Deuxième trimestre 1973.

## P R E S E N T A T I O N

*La Société Historique de la Côte-du-Sud est heureuse d'offrir aux amis de l'histoire la monographie de la paroisse de Berthier-sur-mer, dont l'auteur est le Père Robert Lavallée, p. b.*

*Le Père Lavallée est né à Berthier, le 15 décembre 1904, d'une famille pionnière de la paroisse. Après ses études primaires, il entra au Petit Séminaire de Québec, où il poursuivit son cours classique jusqu'en 1927. Il continua sa formation au Postulat des Pères Blancs, à Québec. En 1928, on le retrouve à la Maison Carrée, près d'Alger (Algérie). Il fait son scolasticat à Carthage (Tunisie), de 1929 à 1932. Ordonné prêtre le 29 juin de la même année, il se rend, à la fin d'août, à la Côte-d'Or (Afrique), où il exercera son ministère pendant trente-trois ans.*

*Revenu au Canada en 1965, il est aumônier d'un foyer pour vieillards, à Magog, pendant deux ans. Depuis ce temps, il vit retiré à la maison des Pères Blancs, à Lennoxville, près de Sherbrooke. Pendant sept ans, le Père Lavallée poursuivit de minutieuses recherches afin de nous présenter l'histoire de son petit pays.*

*J. Simard.*

## AVANT-PROPOS

La seigneurie de Bellechasse a été concédée en 1672, au sieur Alexandre Berthier de Villemur, capitaine au régiment de Carignan. Sur le territoire de cette seigneurie, deux paroisses devaient se développer: Berthier sur le bord du fleuve, du nom du premier seigneur; puis dans les rangs, celle de St-François, du nom de baptême de la veuve d'Alexandre Berthier fils, Françoise Pachot Viennay. Celle-ci devait épouser, en secondes noces, Nicolas Blaise de Rigauville.

C'est en 1773, que les premiers établissements furent entrepris. Pour renouveler en nous le souvenir de nos ancêtres, qui par leur travail ont fait de cette partie de forêt primitive, la belle paroisse que nous connaissons, j'ai voulu mettre ensemble les renseignements trouvés après beaucoup de recherches, et mes souvenirs glanés en maintes conversations avec les anciens maintenant disparus, sur les origines et la vie de notre petite patrie.

Mes matériaux proviennent de sources diverses: j'ai consulté les livres traitant de l'histoire du



Canada, Garneau, Ferland et Chapais. L'histoire de l'Hôpital Général St-Vallier de Québec m'apprit beaucoup de choses ayant trait aux Rigauville, surtout au chanoine Charles, et aussi certains détails sur la seigneurie de Bellechasse. Dans le Dictionnaire généalogique de Tanguay, j'ai puisé des choses intéressantes sur nos plus anciennes familles.

Dans les registres de la paroisse, qui datent de 1710, j'ai pu suivre la vie de nos ancêtres: naissances, mariages, décès.

Grâce à la courtoisie de M. Oscar Guillemette, secrétaire-trésorier de la municipalité et de la commission scolaire, qui m'a donné accès aux registres dont il a la garde, j'ai pu trouver bien des choses peu connues. Il m'a même fourni directement plusieurs détails intéressants. Je l'en remercie sincèrement.

J'ai aussi été en communication avec M. Paul Traversy, bibliothécaire à Montréal. Ce monsieur descend par sa mère des Lemieux de Berthier. Il m'a donné une foule de détails sur la famille Rigauville, détails que je n'avais pu me procurer.

Les faits rapportés ici sont assez exacts; il s'y trouve très probablement des erreurs de détails,

et surtout des omissions dues au manque d'information. Je l'admets et le regrette plus que tout autre. Tel quel, ce travail m'a coûté beaucoup de soins et de temps. C'est avec plaisir, avec amour même, que je l'ai entrepris et conduit à son terme: j'ai toujours eu une grande dilection pour ma paroisse d'origine, et j'y compte encore plusieurs amis. Je dédie ce travail à mes concitoyens de Berthier, descendants comme moi des anciennes familles; aux autres aussi qui plus ou moins récemment sont venus y vivre, y travailler et former avec leurs prédécesseurs une communauté unie, désireuse de continuer l'oeuvre de nos ancêtres, en rendant ce coin de pays, le nôtre, toujours plus prospère, plus attrayant.

Robert Lavallé, missionnaire d'Afrique,  
Père Blanc.

## Chapitre I

### LES ORIGINES

#### Les premiers seigneurs.

C'est de 1637. que datent les origines officielles de notre paroisse, formée de la partie nord de la seigneurie de Bellechasse. Déjà le territoire de Berthier était connu sous ce nom de Bellechasse. Il comprenait la pointe de Bellechasse, qui est cette pointe tronquée bornée à l'ouest par l'anse d'en-haut, dite anse de Bellechasse, et à l'est, par l'anse Verte. Il était limité à l'ouest par le ruisseau de Bellechasse.

Il n'existe pas de document expliquant l'origine de ce nom. Cependant on croit que ce nom fut donné par Marsolet lui-même, après une chasse fructueuse, ce qui l'aurait incité à demander la concession de la seigneurie.

Ce qui fut la première concession était un territoire beaucoup moins étendu que la seigneurie de Bellechasse définitive: elle n'en formait que la

partie ouest. Ce fut l'une des premières concessions de terre faite en Nouvelle-France. C'est le 28 mars 1637, que les Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France donnèrent cette seigneurie au sieur Nicolas Marsolet, célèbre voyageur et interprète chez les Hurons et les Montagnais. Il était arrivé à Québec avec Champlain, en 1613, âgé de seulement 12 ans. Très vite, il apprit plusieurs dialectes indiens et rendit par la suite les plus grands services comme interprète chez ces peuplades. Il ne repassa jamais en France, même durant l'occupation anglaise.

La concession faite à Marsolet s'étendait sur 21 arpents de front par une lieue et demie de profondeur. Elle commençait au ruisseau de Bellechasse et s'étendait vers l'est. C'est par le gouverneur en personne, M. de Montmagny, qu'il fut mis en possession, le 6 octobre 1637. Le gouverneur était accompagné de l'ingénieur-arpenteur Bourdon, de Jean Nicolet et de Pierre Leroux.

Marsolet n'habita jamais Bellechasse. Il consacra ses soins et ses ressources à développer son autre seigneurie de La-Pointe-aux-Trembles (Neuville). Durant tout le temps où il resta officiellement en possession des lieux, il n'y fit aucune concession de terre, ni aucun autre travail de colonisation. Si les

autorités de la colonie avaient voulu se prévaloir de leurs droits, elles auraient fort bien pu le déposséder, en vertu du décret statuant que les seigneuries non exploitées devaient faire retour au domaine public.

#### Concession au capitaine Alexandre Berthier.

C'est ce décret, que l'intendant Talon appliqua en équivalence, lorsque sans même faire mention des droits de Marsolet, il accorda, le 29 octobre 1672, au sieur Alexandre Berthier, capitaine au régiment de Carignan, une seigneurie comprenant celle auparavant concédée à Marsolet avec un territoire beaucoup plus étendu. Marsolet, par un acte reçu par le notaire Duquet, en date du 15 novembre 1672 renonça à son fief, en faveur de capitaine Berthier. Il en avait probablement reçu l'ordre de l'intendant. Cette nouvelle seigneurie de Bellechasse était située au sud du St-Laurent, entre les limites de la seigneurie de La-Durantaye, à l'ouest, et la seigneurie de Montmagny à l'est, domaine de la famille Couillard, aujourd'hui Montmagny et St-Pierre.

La seigneurie de La-Durantaye, concédée au sieur Morel de La-Durantaye, était très étendue. Plus tard, la partie s'étendant de la Rivière Boyer jusqu'aux limites de la seigneurie de Bellechasse, fut

acquise par Mgr de St-Vallier, qui en dota sa fondation, l'Hôpital-Général. C'est de là que ce territoire prit le nom de St-Vallier.

La nouvelle seigneurie de Bellechasse s'étendait sur six milles de profondeur par autant de front, sur le fleuve. Avec le temps, deux paroisses s'y sont formées: Berthier, ainsi nommée en honneur d'Alexandre Berthier, qui ne comprend qu'un seul rang, le front du fleuve; et St-François Rivière-du-Sud, qui comprend deux beaux rangs: le coteau du nord et le coteau du sud, et deux autres rangs moins bons dans l'ensemble: Morigeau et les prairies. Ce dernier rang se confond presque avec le début de cette forêt, qui forme le centre du comté de Montmagny.

Alexandre Berthier était natif de Bergerac, en Gascogne. Il était calviniste, mais devint catholique en 1672. Le 11 octobre 1672, il épousa Marie Le Gardeur de Tilly, à Québec. Il commença l'établissement de sa seigneurie dès qu'il fut possible, concédant des terres à certains de ses anciens soldats, dit-on, mais surtout à des fils de colons nés dans le pays, comme Paschal Mercier, né à Ste-Anne de Beaupré et Pierre Blais né à St-Jean, île d'Orléans.

Berthier fit construire une maison sur le site du manoir et aussi un moulin banal, à l'embouchure du

ruisseau Camut à l'Anse Verte. Avec les défrichements, l'eau baissa, et ce moulin dut être abandonné. Un autre fut bâti à St-François, en un lieu plus favorable.

C'est encore lui qui donna une terre d'un arpent de large et de quarante de profondeur, comme dotation à la future église. Il donna aussi un terrain où fut bâtie une chapelle de bois. Ce terrain, agrandi plus tard par une donation de Pierre Blais, est le lieu où fut bâtie la première église en pierres.

La colonisation avança assez rapidement, et dès 1679, la seigneurie fut érigée en desserte avec chapelle, par Mgr Laval, évêque de Québec. Le premier desservant en titre fut l'abbé Pierre Thury. Plus tard, il devint missionnaire en Acadie. Plusieurs desservants se succédèrent, dont quelques-uns étaient des Recollets, d'autres des Jésuites. Ces desservants étaient aussi chargés d'autres chapelles, de sorte qu'ils ne résidèrent ici que très peu. Leur point d'attache fut d'abord Beaumont, puis St-Michel, où se trouvent les registres de cette époque.

Alexandre Berthier n'habita quère sa seigneurie, et n'y fit que de courts séjours, bien qu'il eût à coeur son développement. Durant nombre d'années, il

fut commandant du fort de Sorel, à l'embouchure du Richelieu. Après son temps de service, il se retira en face de Sorel, sur un territoire obtenu en concession, et qu'il nomma la seigneurie de Villemur, mais que l'on a pris l'habitude de nommer Berthier en-haut. Actuellement, sur ces lieux sont situés Berthierville et St-Cuthbert. Lors du mariage de son fils, le sieur Alexandre Berthier de Villemur, il lui céda la seigneurie de Bellechasse.

Alexandre Berthier décéda dans sa seigneurie de Berthier en-haut, en décembre 1708. Il avait eu trois enfants nés à Sorel. Ils moururent tous avant lui, tout comme son épouse.

Second seigneur: Alexandre Berthier fils.

Il naquit à Sorel, le 3 juillet 1676. Le 4 octobre 1702, il épousa Marie Françoise Vienney-Pachot, fille d'un négociant de Québec. Il avait 26 ans et trois mois. Trois mois plus tard, il mourut d'une épidémie qui sévissait alors à Québec. Il fut inhumé à Québec le 11 janvier 1703. Sa veuve, âgée de 16 ans, hérita de la seigneurie de Bellechasse, dont la possession lui fut confirmée par son beau-père.

M. Berthier estimait beaucoup sa bru. N'ayant



plus d'enfant vivant, il lui donna la seigneurie de Bellechasse, par un acte notarié, signé le 13 juillet 1703, et la constitua héritière de tous ses autres biens, mobiliers et immobiliers. Il déclarait faire cette donation à la jeune veuve, pour l'amitié qu'il lui portait, en considération du mariage qu'elle avait solennisé avec le sieur de Villemur son fils, et pour lui donner les moyens de vivre plus honorablement dans l'état de vie qu'elle voudrait choisir. C'est par devant le notaire Chambalon, à Québec, que cet acte fut signé. La seigneuresse de Bellechasse s'occupa activement à développer ses terres. C'est vers ce temps que les deux premiers rangs de St-François commencèrent à attirer des défricheurs. "Le 8 octobre 1710, dame Marie Françoise Vienney-Pachot, veuve d'Alexandre Berthier de Villemur a baillé, délaissé et concédé un terrain à la Fabrique de l'église paroissiale de Notre-Dame de l'Assomption, située dans la seigneurie de Bellechasse. Messire Charles Plante, prêtre, faisant les fonctions curiales en la dite paroisse, et Pierre Buteau, habitant et marguillier en charge d'icelle paroisse, furent les témoins."

Il n'est pas dit de quel terrain il s'agit: c'est peut-être simplement une régularisation des dons faits par Alexandre Berthier père.

Nous constatons qu'en 1710, on considère que la paroisse est organisée. Cependant, elle n'est pas encore érigée canoniquement, et il n'y a pas, sauf en de rares périodes, de prêtre résidant. Il semble que le premier prêtre à résider assez longtemps fut l'abbé Charles Hazeur-Dessaunaux. Il résida à Berthier de novembre 1710 jusqu'au mois d'août 1712. En plus de sa paroisse comprenant le territoire de Beaumont à Berthier, il dut, durant ce temps, desservir St-Thomas et Cap-St-Ignace. C'est la raison qui l'engagea à fixer sa résidence à Berthier, parce que ce lieu était au centre du territoire à desservir. Nos premiers registres paroissiaux datent de son administration. Ils se retrouvent à St-Michel, et cela pour le temps du début jusqu'à 1720. A partir de ce temps, les registres furent tenus à Berthier, sauf quelques lacunes, comme en 1724, où nos registres se retrouvent à Québec.

Messire Charles Hazeur-Dessaunaux resta en charge de la desserte jusqu'en 1714, date où l'abbé Charles Plante lui succéda.

Messire Hazeur-Dessaunaux fut alors nommé curé de St-Thomas, Rivière-du-Sud. Il y décéda le 6 juin 1715, à l'âge de 32 ans. Il était né à Montréal.

Desservants de Berthier.

Ils furent plutôt nombreux, ceux dont on a retenu les noms; quelqu'uns y vinrent occasionnellement.

Voici leurs noms: le premier en 1679 fut Messire Louis-Pierre Thury, Abbé de Francheville, Louis Mathieu, Calvarin, Mesnage, Thomas Morel (vers 1688), Claude Moireau, Elie Audry, Louis Aubert, Pinguet, Godefroy, Lazare Parizet, Hilaire, Rodolphe Du Bus, Bertin, Mullet.

Plusieurs des précédents sont des Recollets. Charles Plante, Charles Hazeur-Dessaunaux, 1710 à 1714; Charles Plante, 1714 à 1720; Joseph Voyer, 1720 à 1722; Pierre Leclair, 1722 à 1726. Il fut le premier curé en titre canonique.

#### La famille des Bergères de Rigauville.

Après neuf ans de veuvage, Marie-Françoise Vienney épousa, le 4 avril 1712, Nicolas des Bergères de Rigauville, "enseigne", plus tard "capitaine des troupes de la marine". Elle apportait en dot deux seigneuries: celle de Bellechasse, où les époux vinrent demeurer définitivement en 1720, et celle de Berthier en-haut (Villemur), qu'ils vendirent le 26 avril 1718 à un marchand de Montréal, Pierre de Les-tage.

De ce mariage naquirent neuf enfants, dont cinq moururent en bas âge. Le premier "de Rigauville" à venir au Canada fut Raymond-Blaise, père de Nicolas, futur seigneur de Bellechasse par son mariage. Raymond-Blaise fut capitaine dans l'armée et commanda successivement les forts de Frontenac, Niagara et Chambly. Il termina sa carrière comme major des Trois-Rivières. Fils de Jean Blaise de Rigauville et de Marie Boucher, Raymond-Blaise naquit en 1655 à St-Pierre d'Orléans (France).

Durant sept ans, il servit dans l'armée, en Europe. Le 5 mars 1785, il fut promu capitaine et se joignit aux officiers et soldats qui accompagnèrent au Canada le nouveau gouverneur Denonville en vue de mettre un terme aux attaques des Iroquois. Son épouse, Anne Richard de Goigni, était probablement décédée quant il arriva à Québec, le 29 juillet 1685, avec son fils Nicolas, âgé de 6 ans.

Raymond-Blaise des Bergères de Rigauville, après une carrière militaire bien remplie, mourut à Montréal, le 20 juillet 1711. Il s'était marié trois fois. De sa première épouse, Anne Richard de Goigni, mariée en France le 20 décembre 1777, il eut une fille et un fils. Son épouse mourut lors de la traversée; sa fille resta à Paris, et Blaise, le fils, accompagna

son père.

Second mariage: en 1694, le 8 novembre, il épousa Jeanne-Cécile Closse, fille de Lambert Closse et veuve de Jacques Bizard, major de Montréal et seigneur de l'île Bizard. Elle mourut à Montréal le 9 février 1700.

Troisième mariage: le 13 novembre 1709, il épousa Marie-Marguerite Vauviel de Blazon. Elle mourut aux Trois-Rivières, le 7 janvier 1730.

- Enfants: I: Nicolas-Blaise, né en 1679.
- II: Anne, née en 1682. Elle ne vint pas au Canada.
- III: Marie-Joséphé, née à Montréal, le 3 mars 1698. Elle épousa Théodore-Denis de Vitré, à Québec le 22 septembre 1722. Elle mourut à Québec le 9 août 1729. C'est de ce mariage qu'est né le 8 novembre 1724, Théodore-Mathieu-Denis de Vitré, qui eut le triste sort de conduire la flotte anglaise jusqu'à l'île d'Orléans, en 1759.

Nicolas-Blaise des Bergères de Rigauville naquit en 1679, à Etampes(France). A l'âge de 6 ans, il accompagna son père au Canada.

Dès qu'il fut assez âgé, il entra à l'armée comme cadet et manifesta vite des grandes aptitudes pour la vie militaire. Le 15 août 1697, Frontenac écrit au ministère, en France, que Nicolas de Rigauville s'est trouvé depuis deux ou trois ans, de tous les partis de guerre qui se sont faits. Il le recommande pour la nomination d'enseigne, malgré son jeune âge. La nomination vient en 1698. En 1703, on le retrouve avec son père au fort Frontenac. Il lui succède au fort Chambly, en 1709.

Comme nous l'avons mentionné plus haut, il marie la veuve d'Alexandre Berthier fils, en 1712: il devint ainsi, du chef de sa femme, troisième seigneur de Bellechasse. En 1714, il sollicita une lieutenance: mais les administrateurs du temps ne l'appréciaient pas et ils apostillèrent sa requête en ces termes: "Ce n'est pas un bon sujet". Naturellement, il ne fut pas promu. En 1720, M. de Rigauville et son épouse vinrent se fixer définitivement à Berthier. Ils habitèrent un petit manoir situé sur le domaine, à l'est du quai actuel, là où se trouve le manoir Denéchaud.

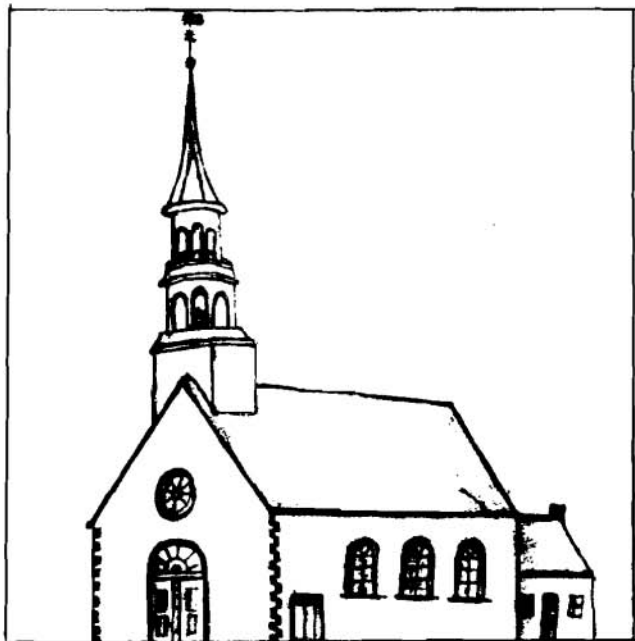
Cependant, il poursuivit sa carrière militaire. En 1726, il est de nouveau dans les bonnes grâces de l'administration et est promu lieutenant. En 1730,

il commande le fort Niagara. Il est proposé pour le grade de capitaine mais doit attendre une vacance jusqu'à 1736. Il est alors promu.

### Les églises de Berthier.

Depuis les toutes premières années, il y avait une chapelle de bois érigée sur un lopin de terre donné par le seigneur. Le cimetière était tout près. Etant donné que le chemin passait le long du fleuve, la chapelle se trouvait donc près du rudimentaire chemin du roi de l'époque. Il faut dire que les voyages se faisaient le plus souvent en barque.

En 1718, Messire Charles Plante exerçant les fonctions de curé ou plutôt de desservant depuis 1714, on décida de bâtir une église en pierre de dimension suffisante pour les fidèles. Mgr de St-Vallier donna sa permission et aussi une donation de 800 francs. La construction fut terminée en 1719. La nouvelle église, d'allure simple et belle, mesurait 70 pieds de long par 32 de large. Elle était complétée par une petite sacristie. Un presbytère, fait de solides murs de pierre fut construit tout près, le long du rivage. Le cimetière un peu agrandi se trouva au nord et à l'est de l'église. Cette église servit au culte jusqu'en 1859.



Ancienne église à la grève: 1719



Ancien presbytère de la grève: vers 1720



La paroisse fut canoniquement érigée par un décret de Mgr de St-Vallier, daté du 20 septembre 1721. Ce décret entra en vigueur le 3 mars 1722, jour où il fut approuvé par le Conseil.

Mais les notables n'avaient pas attendu ce décret pour demander un curé résidant. Ils avaient fait instance dans ce but, le 17 mars 1721, dans une supplique à l'évêque.

Ce document porte les noms suivants:

Nicolas de Rigauville, Louis Baudoin, Joseph Lemieux, capitaine de milice, Pierre Blais, Antoine Blais, Pascal Mercier, Pierre Mercier, Jean Mercier, Jacques Bilodeau, Antoine Bilodeau, Jacques Baudoin, Jean Boutin.

#### Etat de Berthier en 1724.

Nicolas de Rigauville, s'il était un bon soldat, était aussi un administrateur habile. Il attira dans la seigneurie de son épouse bon nombre d'excellents colons et fit beaucoup pour en augmenter les revenus. Le 4 août 1724, M. de Rigauville rendit, au nom de sa femme, par devant l'intendant Bégon, la foi et hommage qu'elle devait au roi pour sa seigneurie. Quatre jours plustard, il remettait son aveu

et dénombrement au même intendant.

Le manoir était une bâtisse de pièces sur pièces solée de pierre, de 42 pieds de long par 18 de large. Il y avait en plus une boulangerie de 16 par 12 pieds; une grande de 50 pieds par 20; une étable de 25 par 18, une écurie de 12 pieds par 10 avec au-dessus un colombier; enfin un poulailler de dix pieds carrés. La maison du fermier avait 20 pieds de long par 18 de profondeur.

Trente arpents du domaine étaient défrichés en terre labourable; et trois en prairies. La superficie du domaine était de six arpents et demi de front, par 60 de profondeur.

Sur le territoire de la paroisse actuelle étaient établies les personnes suivantes, avec leur famille: Jean Pruneau, Jean Lacombe, Pierre Lacombe, Pierre Blais, Jean-Baptiste Blais, Etienne Lamy, les enfants de feu Jean Guillemet, Jean Fradet, Jean Carbonneau dit Provençal, Claude Gendron, Robert Vermet, les enfants de René Emond, Nicolas Bouchard, François Buteau, François Lacroix, Pierre Mercier, Jean Mercier, Jean Boucher, Pierre Blais, Pascal Mercier, Jacques Baudoin, Marc Baudoin, Michel Chartier, Pierre Lavoie, Pierre Buteau, Jean Blais, la veuve Guignard, Gabriel

Bilodeau, Jean Boutin père, Jean Boutin, fils, la veuve Louis Baudoin, Antoine Bilodeau, Antoine Blais, Jean Nadeau, Joseph Lemieux, Guillaume Lemieux, la veuve Bazin. Donc 38 familles, en comptant les Rigauville. Dans ce qui formait le second rang, nommé alors la côte St-Blaise, aujourd'hui le côteau du nord de St-François, il y avait 33 colons d'établis.

Dans le troisième rang: la côte Ste-Marie, aujourd'hui le côteau du sud, il y avait 22 familles. Ces deux rangs forment les deux premiers rangs de la paroisse de St-François, et leur description n'entre pas dans le cadre de ce travail.

#### La famille Rigauville.

M. Nicolas de Rigauville décéda dans le manoir de Berthier, et fut inhumé sous le banc seigneurial, le 11 juillet 1739, comme en témoigne l'acte de sépulture. Sa veuve décéda dix ans plus tard, le 9 décembre 1749, à l'Hôpital-Général de Québec, et y fut inhumée.

Ils avaient eu neuf enfants: six nés à Québec et trois à Berthier.

Quatre des six nés à Québec moururent en bas

âge. Voici ce qui advint des deux autres: Nicolas-Augustin, né à Québec le 22 août 1710, était infirme de naissance. Après quelques années, il fut mis en pension à l'Hôpital-Général. Il y mourut assez jeune.

Marie-Josephte naquit à Québec en 1717. Elle entra comme novice à l'Hôpital-Général; mais sa mauvaise santé ne lui permit pas de persévérer. Elle resta célibataire et mourut à Berthier. Elle y fut inhumée le 6 juillet 1747. Les trois suivants naquirent en cette paroisse: Jean-Marie, Louise-Françoise, Charles-Régis. Né à Berthier le 28 octobre 1720, il entra jeune dans les troupes de la marine. En 1744, il est cadet. L'année suivante il est "enseigne" et sert au fort St-Frédéric. Rapidement il est promu lieutenant, puis capitaine. En 1749, à la mort de Mme de Rigauville, il devint, avec son frère, l'abbé, co-seigneur de Bellechasse. En 1755, il est commandant du fort de Détroit. Il prit part à toutes les campagnes de la guerre, sous les ordres de Montcalm et de Lévis, et se trouva aux batailles des Plaines d'Abraham et de Ste-Foy. Comme la plupart des bourgeois et des nobles, il se rallia très vite à la domination anglaise, et dans la guerre contre Pontiac, en 1766, le gouverneur anglais le mit à la tête de cinq compagnies de volontaires canadiens, avec le grade de major. En 1775, il est nommé membre du

premier conseil institué en vertu de l'acte de Québec.

A l'automne de la même année, les Américains envahissent le Canada, et M. de Rigauville reprend les armes. On le retrouve parmi les défenseurs du fort St-Jean. Envoyé à Verchères pour recruter des volontaires, il y trouva 50 braves décidés à le suivre. Cependant, comme le dit charitablement son frère le chanoine Charles, il commit une imprudence et fut fait prisonnier. Il paraît que la dite imprudence fut qu'il devint complètement ivre. Un parti américain survenant, ses compagnons ne purent le transporter et durent décamper seuls. Prisonnier de guerre, il fut amené à Bristol, en Pensylvanie. Il y décéda le 31 octobre 1776, et fut inhumé à Philadelphie. Le 9 novembre 1751, il avait épousé, au fort de la Présentation, Louise-Suzanne de Blainville. Il en eut un fils qui mourut au berceau. D'un second mariage, il n'eut pas d'enfant.

Louise-Françoise de Rigauville naquit à Berthier, où elle fut baptisée, en 1721. En 1740, âgée de 19 ans, elle entra chez les hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle y fit profession, en 1742, sous le nom de mère St-Joseph. Après une carrière méritoire au service des malades, elle mourut le 9 mai 1777.

Charles-Régis de Rigauville, prêtre et dernier seigneur de la famille, est né à Berthier, le 8 septembre 1724. L'acte de naissance se trouve à Québec de même que la plupart des actes du registre de l'année 1724. C'est la raison qui fait dire à certains que l'abbé de Rigauville est né à Québec. Il fit ses études au Collège des Jésuites à Québec. Sa vive intelligence lui permit de les poursuivre avec succès, malgré une santé débile. Après ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec, il fut ordonné prêtre par Mgr de Pontbriand, le 20 septembre 1749.

Sa mère, seigneuresse de Bellechasse, avait déjà obtenu, depuis quelque temps, l'érection d'une paroisse dans les rangs de sa seigneurie, paroisse nommée St-François en honneur de son saint patron. D'après l'agenda ecclésiastique du Canada, cette paroisse aurait été érigée en 1729. Quoiqu'il en soit, il n'y aurait pas encore eu de curé résidant, et l'abbé de Rigauville fut nommé "premier curé résidant" de St-François, après son ordination, en 1749. On dit qu'il eut le don de se faire aimer de ses paroissiens; ceux-ci étaient aussi, depuis la mort de sa mère, ses censitaires, puisqu'il était devenu co-seigneur de Bellechasse, conjointement avec son frère aîné Jean-Marie. Après trois ans de ce ministère, il fut appelé à Québec et nommé au chapitre de la cathédrale. Il

se consacra à divers ministères auprès des communautés religieuses de la ville.

Durant la dernière guerre du régime français, M. Briand, futur évêque de Québec, fut nommé supérieur ecclésiastique de l'Hôpital-Général. Il y amena son ami, M. de Rigauville, pour l'aider auprès des malades et des vieillards. Lors des batailles autour de Québec en 1759 et 1760, M. de Rigauville donna les secours religieux aux nombreux blessés transportés à l'Hôpital-Général. Il bénit les fosses de plus de 200 morts inhumés dans le cimetière de l'Hôpital.

Devenu supérieur et aumônier en titre en 1759, il le restera jusqu'à sa mort, refusant la cure d'une des meilleures paroisses du diocèse, pour se consacrer aux soins spirituels et temporels de la communauté, dans les circonstances difficiles qui suivirent la conquête anglaise.

Durant la guerre, la communauté avait contracté des dettes considérables, occasionnées par les soins donnés aux malades et blessés de l'armée. Ces dettes ne furent pas remboursées par le gouvernement français, et la communauté eut à en soutenir le poids. Pour désintéresser les créanciers les plus pressants, la communauté dut vendre la seigneurie de St-Vallier

elle fut acquise par M. de La Naudière, un des petits-fils de Madeleine de Verchères. Eu égard aux difficultés du temps, le prix de vente ne fut guère élevé; et pour longtemps la communauté fut à court de ressources. Le chanoine de Rigauville fit l'impossible pour aider les religieuses; il donna tout ce qu'il put de son propre revenu.

A ses fonctions à l'Hôpital-Général, il ajouta celles de confesseur des religieuses de l'Hôtel-Dieu et de desservant de la population de la Petite-Rivière. En 1776, à la mort de son frère, il devint seul seigneur de Bellechasse. En 1777, il fut nommé grand vicaire du diocèse, tout en conservant ses fonctions à l'Hôpital-Général. Il y a dans nos registres paroissiaux, un écrit signé du grand vicaire de Rigauville.

Durant l'été de 1780, M. de Rigauville, voyant sa santé se détériorer rapidement, prit ses dispositions testamentaires. Il mourut la veille de Noël 1780, âgé de 56 ans et trois mois. Il était le dernier des Rigauville, au Canada. Le chanoine de Rigauville fut inhumé sous le choeur de la chapelle, à l'Hôpital-Général, près des restes de Mgr de St-Vallier. Il est considéré comme le second fondateur de la communauté. En fait, c'est grâce à ses soins et à sa générosité, que la communauté put faire face aux difficultés et



aux pertes matérielles occasionnées par la guerre.

Par son testament, il fit de l'Hôpital-Général l'héritière de tous ses biens. Cependant, sans y être obligé, il laissa une pension à une cousine, Mme Charlotte Aubert, veuve du marquis d'Albergati-Vezza, un "supposé" noble italien, qui avait dû quitter l'Italie pour sa santé, à la suite d'une conspiration. Il vint au Canada comme officier dans l'armée de Montcalm. Il maria Charlotte Aubert, descendante de la fille que Raymond de Rigauville, grand-père de l'abbé, eut de sa seconde épouse Jeanne Closse. Il en eut deux filles. Après la guerre, Albergati retourna en France avec l'armée, sans plus se préoccuper de sa femme et de ses enfants. Il mourut quelques années plus tard. Mme d'Albergati possédait une petite seigneurie, en bas de Québec, qui lui permettait de vivre convenablement.

Cette dame refusa de toucher sa rente, durant quatre années consécutives, et en 1785, tablant sur la défaveur du gouvernement protestant du pays, envers les communautés religieuses, et avec l'aide d'un avocat retors, elle intenta un procès à l'Hôpital-Général pour faire valoir ses prétendus droits sur la seigneurie de Bellechasse. Il serait fastidieux d'entrer dans les détails de ce procès; qu'il suffise de dire

qu'elle le perdit, rappela, et fut derechef déboutée de ses prétentions et de plus condamnée à payer tous les frais de cour. N.B. Tous les détails se trouvent dans L'histoire de l'Hôpital-Général St-Vallier.

## Chapitre II

## DEVELOPPEMENTS

Epoque de la conquête anglaise et de l'invasion américaine.

Durant cette période, il ne se passa rien de spécial à Berthier. Les miliciens prirent part à bien des campagnes, surtout aux environs de Québec. Quelques paroissiens périrent aux armées, mais il m'a été impossible de trouver leurs noms sauf un certain Joseph Buteau. Dès le commencement du mois de mai 1759, des officiers de la colonie reçurent l'ordre de se rendre sur les deux rives du Fleuve, afin de contraindre les habitants à se retirer dans les bois avec leur famille, à l'approche de l'ennemi. Ils devaient y conduire aussi leur bétail et y transporter leurs vivres afin de priver l'envahisseur de tout approvisionnement. (Edmond Roy: Seigneurie de Lauzon).

Pour sa part, Mgr de Pontbriand écrivit à ses prêtres: "Retirez vous dans les bois avec vos paroissiens. Ayez soin d'apporter ce que vous pourrez des effets de votre église. Engagez vos paroissiens à continuer dans leur retraite, tant que la flotte anglaise demeurera dans les environs de Québec. Les curés pour-

ront dire la messe dans des cabanes, à la façon des missionnaires des sauvages, sans lumière et sans servant s'il le faut".

Ces ordres furent exécutés. Ici, à Berthier, la tradition veut qu'en 1759, les paroissiens se réfugièrent avec tout ce qu'ils purent de leurs biens, en arrière du grand rocher boisé qui se trouve sur la terre Lavoie, à un mille environ du chemin du roi, vers le sud. De là viendrait le nom de : "Rocher du Camp" donné à ce lieu. La terre Lavoie, qui a souvent changé de nom, se trouve à trois quarts de milles à l'ouest de l'église.

Je n'ai aucune preuve que les envahisseurs aient incendié des maisons ici, comme ils le firent en divers lieux. Il est certain que ni l'église ni le presbytère ni le manoir ne le furent. Quelques boulets de canon ont été retrouvés récemment le long du rivage par des personnes qui préparaient le terrain pour bâtir des maisons de villégiature. Il est possible que ce soient des boulets tirés par les ennemis, afin de voir si les habitations étaient évacuées. Comme personne ne réagissait, on en déduisit que tous étaient partis et qu'ainsi il serait inutile d'opérer un débarquement pour refaire les provisions.

Une autre preuve que les habitants cachèrent bien leur bétail, c'est l'état de leurs possessions

cinq ans après la conquête. Voici les statistiques de Berthier, d'après le recensement fait en 1765: 68 ménages, 394 âmes, 63 maisons, 6156 arpents en culture, 87 chevaux, 83 boeufs, 175 vaches, 93 veaux, 195 moutons et 189 cochons. Cela sans compter les volailles, et ce qui n'a pas été déclaré. L'état de la paroisse était certainement très prospère.

Durant cette période de luttes, le curé de la paroisse était M.l'abbé Thomas Blondeau (1749-1762). Dans le temps du curé Pierre-Laurent Bédard, qui fut par deux fois curé de Berthier, soit de 1765 à 1766, puis de 1770 à 1782, il arriva en 1775 qu'une pétition assez spéciale fut adressée à l'évêque. Voici ce texte: Demande de changement du titulaire de l'église.

"Le 29 avril 1775. A mgr l'illustrissime et révérendissime Jean Olivier Briand, évêque de Québec. Supplient humblement: Eloi Mercier, capitaine de milices, André Blais et Michel Lacombe, marguilliers, Elzéar Mercier, Baudoin, Jean-François Chrétien, Guillaume Lemieux, Pierre Boutin, Ignace Izabel, Pascal Corriveau, Marcoux, Jacques Carbonneau, Jean-Bpt Carbonneau, Joseph Mercier, Joseph Lemieux, Joseph Laprise, Gabriel Drouin, Joseph Boucher, tous habitants de la paroisse de Berthier, assemblés à l'effet de délibérer entre eux, si l'on devait changer le titre de la patronne de la paroisse, en sont tous convenus, et en conséquence

ont l'honneur de représenter à votre grandeur, que leurs pères remplis de zèle pour le culte de la très St-Vierge, avaient autrefois obtenu que la paroisse fut dédiée a cette reine des anges, sous le titre de l'Assomption. Qu'ils n'auraient alors pu prévoir que cette fête deviendrait l'occasion d'une infinité de débauches et de désordres. En effet, la belle saison où se célèbre cette fête et la proximité de sept ou huit paroisses y attireraient un concours extraordinaire de peuple. Que sous le vain prétexte d'honorer cette mère de Dieu, ils déshonoreraient son fils et l'offenseraient de la manière la plus scandaleuse par l'ivrognerie qui y règne et les querelles qui s'y font. Que le plus grand nombre n'y entendrait même pas la messe.

Désirant avoir toujours cette digne mère de Dieu conçue sans tache originelle, pour patronne principale de leur paroisse, sans prétendre pour cela cesser d'honorer sa glorieuse Assomption, conjointement avec M. Bédard, curé, demandent de vouloir seulement changer le titre. Ce considéré, qu'il plaise a votre grandeur, vu le consentement unanime des habitants de la paroisse de Berthier, d'accorder que la patronne titulaire de la paroisse soit toujours la Très Ste-Vierge, mais sous le titre de l'Immaculé Conception, en une saison où les mêmes désordres et scandales ne peuvent arriver. C'est la grâce qu'exigent les suppliants".

La réponse de Mgr Briand vint en 1776, mais le

quantième et le mois sont illisibles, ainsi que presque tout le texte. Si la demande fut accordée, il n'est relaté nulle part quand l'Assomption redevint de nouveau le titre de l'église, comme actuellement.

### La bataille de St-Pierre

Durant la révolution américaine et l'invasion du pays par les troupes de Montgomery, en 1775, nos ancêtres de Berthier, St-François et St-Pierre, étaient fort décidés à garder la neutralité, même à forcer leurs concitoyens, si possible, à adopter la même ligne de conduite. "Il y a à peine 15 ans, disaient-ils, nous nous battions contre les Anglais et les Américains (ils disaient : "les Bostonnais". Maintenant, laissons-les se battre entre eux. Moins il en restera, le mieux ce sera..."

Cette attitude fut l'occasion de ce que l'on appela la bataille de St-Pierre. Voici les faits: Le gouverneur Carleton (futur lord Dorchester) avait demandé à M. Louis de Beaujeu, seigneur de l'Ile-aux-Grues et autres lieux, de lever un corps de miliciens loyaux et de se porter sur Québec pour le secourir. Ce M. de Beaujeu était le frère du Héros de la Monongahéla, rivière appelée par nos ancêtres: La Malenguelée) et site de la célèbre bataille où le général Braddock fut complètement défait. De Beaujeu réussit à former un petit corps de miliciens dans sa seigneurie et les

lieux voisins: 350 hommes d'après Garneau; 150 environ d'après Sanguinet. Il décida de conduire ses hommes à la Pointe-Lévy pour s'emparer du camp et de la batterie que les Américains avaient établis en ces lieux. Avant de mettre en marche le gros de sa troupe, M. de Beaujeu envoya 50 éclaireurs dans la direction de Lévis.

Mais ces éclaireurs n'allèrent pas loin. Les gens de St-Pierre avaient eu vent de leur départ, et ils firent appel à leurs amis de Berthier et de St-François qui arrivèrent armés de fusils de chasse ou de bonnes fourches. On dit même qu'ils furent renforcés par un petit parti de Bostonnais. La rencontre eut lieu à la limite des paroisses de St-Pierre et de St-Thomas où les miliciens de Beaujeu s'étaient barricadés dans la maison de Michel Blais. Ils furent facilement vaincus; trois furent tués et une dizaine blessés, dont leur aumônier, l'abbé Bailly, futur évêque auxiliaire de Québec. En apprenant cette aventure, les braves du détachement de Beaujeu prirent peur et M. de Beaujeu, craignant d'être fait prisonnier, congédia ses gens et s'en retourna à l'Ile-aux-Grues. M. de Beaujeu mourut à l'Ile-aux-Grues en 1802. Le seul souvenir de lui qui reste en ces lieux, c'est le nom donné à un banc de sable dans le chenail au sud de l'île: le banc de Beaujeu.



## Le seigneur Denéchaud

De 1780 à 1813, les Hospitalières administrèrent la seigneurie à l'aide d'un fondé de pouvoir. En 1813, Claude Denéchaud acheta le domaine et le manoir, puis loua la seigneurie. Voici l'origine de la famille Denéchaud. C'est à Saint Savin en Bourgès, diocèse de Bordeaux, que naquit Jacques Denis Denéchaud du mariage de Pierre Denéchaud, receveur général à Bordeaux, et de Antoinette Lubet, le 12 juillet 1728. Cette petite localité est située à environ 24 milles de Bordeaux.

En 1752, Jacques Denéchaud vint s'établir à Québec pour y pratiquer sa profession de médecin chirurgien et d'apothicaire. En 1858, il épousa Marie-Angélique Castonguay, de laquelle il eut sept enfants, dont cinq parvinrent à l'âge adulte. Un seul se maria, Claude. Il fut ainsi l'ancêtre de tous les Denéchaud, qui se trouvent au Canada. Claude et son frère jumeau Charles-Denis furent baptisés le 8 mars 1768. Charles-Denis fut ordonné prêtre le 28 mai 1893 et exerça son ministère à St-Raphael, puis à Deschambeault pendant 42 ans. Il mourut à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 12 avril 1837. Il fut enterré en la chapelle de l'Hôtel-Dieu à côté de son père.

Son père, le docteur Denéchaud, longtemps médecin principal de l'Hôtel-Dieu, y tenait aussi son "apothicairerie", on dirait aujourd'hui sa pharmacie.

Les pauvres et les malades mettaient largement à contribution sa générosité. Il avait un très grand attachement à l'Hôtel-Dieu et il le prouva en donnant le terrain où est bâtie la chapelle St-Antoine. Il paya le maître-autel et donna aussi plusieurs ornements de valeur. C'est sous cette chapelle qu'il repose, près des restes de son fils prêtre. Il termina sa vie à sa résidence de la rue Couillard, le 27 septembre 1810. Il était âgé de 82 ans.

Claude Denéchaud se fit commerçant de grains et devint très riche. En même temps il se lança dans la politique. Pendant plus de 30 ans, il représenta la haute ville de Québec à la chambre. En 1807, il fut nommé au conseil du gouverneur, dont il embrassa d'ailleurs le parti.

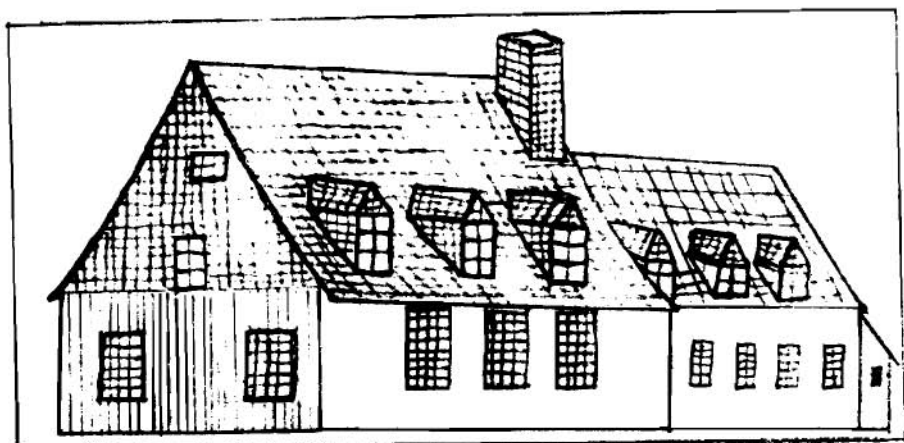
En 1826, le gouverneur Dalhousie le nomma major de milice, et, le 9 septembre 1828, il fut promu lieutenant-colonel du sixième bataillon de la milice. A la demande du duc de Kent, futur père de la reine Victoria, son ami intime, il accepta, en 1813, tout catholique qu'il était, la charge de grand maître de toutes les loges maçonniques du Bas-Canada. Il conserva cette fonction jusqu'à sa mort en 1836. Il faut dire que la franc-maçonnerie, si néfaste que fut son rôle, même à cette époque, n'avait pas encore été condamnée par l'Eglise. Même maçon, Claude Denéchaud n'a jamais cessé de pratiquer le catholicisme. Son frère était prêtre

et une de ses filles religieuse.

Acquisition de la seigneurie.

Le 8 juillet 1813, l'Hôpital-Général de Québec "cédait, quittait, transportait et délaissait, à titre de rente emphithéotique, pour 29 ans, i.e. jusqu'en 1842, à Claude Denéchaud, député de la haute-ville de Québec et juge de paix de Sa Majesté, le fief et seigneurie de Bellechasse". M.Denéchaud donnait comme garantie le domaine et le manoir seigneuriaux. Il les avait acquis par un contrat précédent. Il s'engageait en outre à reconstruire le moulin banal, à fournir annuellement aux dames de l'Hôpital-Général "450 minots de bon blé, loyal et marchand et à payer une rente de 62 livres dix shillings par année".

M.Denéchaud remplit toutes les conditions de son bail et même davantage. Aussitôt mis en possession des lieux, Claude Denéchaud agrandit considérablement le manoir. En fait, le petit manoir des Rigauville devint, après quelques remaniements, la cuisine du grand manoir y attenant à l'ouest. C'est donc là, la partie la plus ancienne de l'édifice. Du grand manoir, une partie seulement subsiste. D'après la tradition des anciens, environ la moitié aurait été démolie, il y a fort longtemps.



Le manoir en 1920

Dans ce nouveau manoir, qui porte encore son nom, le manoir Denéchaud, il s'établit avec sa famille. Ce lieu devint le rendez-vous de ses nombreux amis, seigneurs des environs, notables de Québec et officiers de la garnison. Mais les mauvaises années vinrent, et lorsque le seigneur Denéchaud décéda en son manoir de Berthier, le 30 octobre 1836, la plus grande partie de sa fortune était disparue, et, avec elle, les amis des beaux jours. Il mourut, muni des sacrements, et fut inhumé sous le banc seigneurial, comme en atteste le registre des sépultures.

Le 1er décembre 1836, sa veuve, née Adélaïde Gauvreau, venait en arrangement avec les dames de l'Hôpital-Général, pour continuer le bail de la seigneu-

rie, aux conditions qui étaient faites à son mari. Mais les revenus de Mme Denéchaud n'étaient pas assez considérables et, le 28 juin 1838, l'Hôpital-Général reprenait la seigneurie, pour la garder jusqu'à la fin du régime seigneurial au Canada.

### La tenure seigneuriale.

Depuis le début de ce travail, nous parlons de seigneurs et de seigneuries. Il est temps, avant que ce système de tenure des terres soit aboli, de préciser en quoi il consistait. Bien des gens l'ignorent en fait; ou s'ils croient le savoir, ils le confondent avec le système féodal européen dont il différait beaucoup.

Nous verrons ce qu'était ce genre de tenure des terres, l'abolition de cette tenure et sa disparition à Berthier.

Ce qu'était la tenure seigneuriale, au Canada. N.B.: Ces notes proviennent du volume VII de L'histoire du Canada, par Sir Thomas Chapais, et du volume I de l'histoire de Garneau, page 237 et suivantes. "La tenure féodale en fief et censive existait au Canada, depuis les premiers temps de la colonie. Bien que désignée par les mêmes termes que la féodalité européenne, elle en différait beaucoup dans les faits. Elle avait essentiellement pour objet de favoriser la colonisation et le peuplement de la Nouvelle-France. Durant plus d'un

siècle et demi, elle fut pour la colonie une source de force et de progrès.

D'après Rameau, dans son livre: La France aux Colonies, page 3, le seigneur n'était à vrai-dire, que l'entrepreneur du peuplement d'un territoire donné. Le bénéfice qui lui était accordé n'avait rien d'excessif, comparativement à ses obligations. Il fallait qu'il attirât des colons dans sa seigneurie; autrement elle lui était enlevée. Il était lié au progrès de son établissement, non par l'intérêt passager d'un homme une fois payé, mais par celui d'une rente et de droits perpétuels. Il avait donc des motifs puissants de bien choisir ses colons, de les soutenir dans leur établissement, et ce, par son bon vouloir, ses conseils, directions et même secours matériels".

Les obligations du censitaire, en retour, n'étaient pas onéreuses, surtout au début. En fait jusqu'à la domination anglaise, Les obligations étaient: les cens et rentes seigneuriales; les lods et ventes, la banalité et la corvée. Les taux des cens et rentes était généralement d'un sou, pour chaque arpent de terre concédé. Donc pour une terre de trois arpents par quarante, 120 sous, plus un chapon par arpent de front. Il y avait de légères variations selon les lieux, mais nulle part le cens ne dépassait deux sous par arpent. En plus, chaque censitaire devait donner un demi minot de blé par année. Ces rentes pouvaient être ac-

quittées en nature ou en argent. Le censitaire devait au moins une journée de corvée annuellement, jamais plus de quatre.

Les lods et ventes étaient un droit payé au seigneur, quand une propriété était vendue; il consistait en un douzième du prix de vente. En fait ce droit ne rapportait guère, parce que les propriétés passaient habituellement aux enfants, par héritage, et en ce cas, il n'y avait aucun droit à acquitter. Si le seigneur vendait sa seigneurie, il devait payer le cinquième du prix au gouvernement: droit de quint.

Enfin, il y avait le droit de banalité en vertu duquel le seigneur était tenu d'établir un moulin et de le pourvoir d'un meunier qu'il devait payer; il appartenait aux censitaires d'y faire moudre leur grain moyennant un droit fixé au douzième ou au quatorzième de la farine, suivant les lieux. C'était plutôt un avantage pour les censitaires parce que, généralement, le seigneur avait seul les moyens financiers pour établir un moulin et en couvrir les frais.

Bientôt, la jurisprudence ne considérera plus le seigneur que comme un fidèle commis de la couronne, i.e. utile, comme disait le gouverneur Frontenac. Le seigneur ne pouvait dénier une concession de terre à un demandeur sérieux. S'il le tentait, l'intendant faisait la concession à sa place et le seigneur n'avait qu'à s'in-

cliner. En ces cas, la politique de l'intendant était de faire la concession au taux le plus bas possible, ce qui incitait les seigneurs à ne pas récidiver.

Les seigneuries étaient dites concédées en fief noble ou en roture, suivant que le concessionnaire était noble ou non. Ainsi le fief de la Durantaye était noble, parce que le capitaine Morel de la Durantaye était noble. Celui de l'Epinay comme celui de St-Charles furent concédés en roture. Avec le temps, il arriva que certains seigneurs non nobles d'origine, furent anoblis par le roi, comme ce fut le cas pour les Couillard, les Aubert, les LeMoyne, etc. D'autres familles seigneuriales ne furent jamais anoblies, comme les Fournier de St-Charles, les Gamache et les Gagné qui possédaient de très petites seigneuries au Cap St-Ignace. La seconde famille de seigneurs de Berthier était noble: les de Rigauville. Il est douteux qu'Alexandre Berthier l'eût été.

#### Abolition de la tenure seigneuriale.

A plusieurs reprises, sous le régime anglais, des tentatives furent faites pour opérer un changement au mode de tenure des terres. Les premières tentatives furent le fait de certains seigneurs, surtout des Anglais qui avaient acquis des seigneuries. C'était en vue de leur intérêt personnel, et pas le moins du monde pour le bien public. Ces premières tentatives échouèrent. Cependant, avec le développement du pays, le



système finit par devenir un obstacle au progrès. En outre, certains seigneurs avaient augmenté les charges des censitaires et ces abus avaient provoqué de justes réclamations. Après l'Union, le mouvement en faveur de l'abolition s'accrut sans cesse en intensité, jusqu'à ce qu'enfin, sir Hyppolithe Lafontaine eût fait adopter le principe d'une réforme, en 1854.

A cette époque, il y avait 220 seigneuries, possédées par 160 seigneurs. La réforme impliquant l'abolition de la tenure fut appliquée en 1856. L'indemnité aux seigneurs fut payée à même les fonds publics. L'opération, pour être accomplie avec équité, fut assez longue et ne put être terminée qu'en 1862. Il en coûta environ dix millions de piastres au gouvernement.

Il subsistait quelques rentes que les propriétaires pouvaient racheter moyennant un taux fixé. En fait les rentes subsistantes étaient si modiques que les propriétaires n'avaient guère intérêt à les racheter. Beaucoup le firent cependant pour une raison de prestige.

#### Disparition de la tenure, à Berthier.

Le 5 septembre 1864, l'Hôpital-Général vendit les rentes subsistantes de la seigneurie de Bellechasse à Germain Morin, menuisier à St-François, pour la somme de 525 livres sterling (environ \$2,600.) On m'a dit que, vers 1900, ces rentes produisaient la somme de

\$300.00 annuellement. Il semble que les héritiers de Germain Morin en bénéficiaient toujours. Ces dernières rentes disparurent, en vertu d'une loi adoptée par la législature de Québec, en 1935. Les ayants droit furent indemnisés. Le moulin banal fut vendu, le 19 avril 1854, au sieur Antoine Bertel, meunier, auquel il était déjà loué.

Ce qu'il advint du domaine et du manoir.

En 1838, Mme Denéchaud remit la seigneurie de Bellechasse aux religieuses de l'Hôpital-Général. Cependant le domaine et le manoir, étant la propriété de son défunt mari, appartenaient toujours à la famille. Comment en disposa-t'on ? Il est certain que le tout fut vendu; soit en bloc soit plutôt en différents lots, semble-t-il. La veuve Denéchaud retourna à Québec, où elle mourut. Il s'y trouve encore de ses descendants.

D'après une tradition que j'ai recueillie de la bouche des anciens, il y aurait eu vente par le shérif, au moins pour l'ameublement. En fait les meubles furent dispersés. Les vieux meubles qui étaient la propriété des Larochelle ne proviennent pas de là; ils ont été acquis d'un membre de la famille Couillard-Dupuis.

Le domaine est maintenant démembré en plusieurs lots. Cela n'a pu se faire définitivement qu'après le départ de la veuve Denéchaud, pour la simple raison

que, d'après le contrat de location de la seigneurie, le manoir et le domaine étaient la garantie de l'exécution du bail.

En 1860, le terrain qui dans ma jeunesse était la propriété de Damas Larochelle, appartenait à Charles Faguy, je ne sais depuis quand. Cette année-là, ce Charles Faguy donna la lisière de terrain nécessaire pour tracer la route unissant le quai et le manoir au chemin du roi. Auparavant, pour atteindre ce chemin, il fallait passer par la route de l'ancienne église. Incidemment, le quai fut construit en 1853.

Dans le vieux manoir, M. Faguy tenait hôtel et restaurant, surtout pour les marins. Il vendait aussi des rafraichissements. Nous voyons dans les registres de la municipalité qu'il fit à plusieurs reprises instance pour obtenir licence de vendre des spiritueux mais qu'il ne put l'obtenir. Cela ne l'empêcha nullement de se livrer à ce petit commerce, sous le manteau. Il était loin d'être le seul à agir ainsi.

Plus tard, vers 1870, il vendit sa propriété à Jean-Bapt. Mercier, cultivateur, de qui elle passa à Napoléon Mercier, puis à Edouard Mercier. Dame Adèle Fortin et sa famille en héritèrent de Edouard Mercier, son père. Elle fut achetée par Paul Mercier, fils de Jean-Baptiste. Sa mère était Caroline Bilodeau. Il naquit le 27 octobre 1851. Je n'ai pu trouver la date où il est entré en possession de cette propriété, mais

c'est vers 1885.

Quelque temps après, Paul Mercier vendit d'autres propriétés qu'il possédait à Berthier et partit pour Chicago où il fit fortune dans la construction. Il avait épousé Georgianna Larochelle, fille d'Augustin et soeur de Damas. La terre d'Augustin Larochelle est celle qui fut ensuite la propriété de Philippe Tanguay. Lors de son départ pour Chicago, Paul Mercier obtint un emprunt important de son beau-frère, Damas Larochelle, qui reçut, comme garantie, la permission d'occuper le manoir et les terrains en dépendant. Le contrat à cet effet est au greffe de Montmagny. Peu de temps après, Paul Mercier vendit le manoir et la propriété à Damas Larochelle. Le contrat porte le numéro d'enregistrement: 27-173, au greffe de Montmagny. Damas Larochelle cultiva la petite ferme attenant au manoir où il habitait avec sa soeur Mary. Devenus vieux, ils achetèrent la maison de la veuve Narcisse Blais, au village, et y finirent leurs jours à un âge très avancé. Damas vendit le terrain, excepté le manoir et ses alentours, à M. Galibois, le père de Ubald. Enfin, le manoir devint l'héritage de Clara Mercier, Mme Buckley, de Chicago, fille de Paul Mercier et nièce de Mary Larochelle. Dans ma jeunesse, le reste du domaine était divisé comme suit: un lot de 4 arpents de large par 60 de profondeur était la propriété du docteur Fortier, de Québec. Il s'y trouvait une grande

maison à l'allure de manoir, où ce docteur venait avec sa famille passer l'été. Une maison beaucoup plus petite à l'est de la grand-maison servait de résidence au fermier. Un second lot, d'un arpent de front par 60, était la possession de M. Herménégilde Buteau. M. Elisée Pelletier avait la partie qui, au sud du chemin, faisait suite au terrain Larochelle.

Actuellement, voici l'état de cette ancienne propriété: le manoir Denéchaud est la propriété de Mme Buckley, de Chicago, qui le laisse tomber en ruines. Elle a refusé de le vendre à certains qui voudraient le restaurer, s'il est encore temps. La grande ferme du docteur Fortier fut vendue vers 1915, à M. Napoléon Bossé, venu de Kamouraska. Ce dernier, devenu vieux, divisa son bien en trois, en faveur de trois de ses fils. Plus tard, la partie est fut vendue. Elle est actuellement la propriété de M. Hardy. M. Robert Bossé possède toujours le lot central et celui de l'ouest a été acquis par son beau-frère, M. Rosaire Barrabé. Un fils de Herménégilde Buteau a hérité de la ferme paternelle, tandis qu'un autre fils est devenu acquéreur de la ferme des Pelletier. Le terrain acheté par M. Galibois est toujours entre les mains de son fils, Ubald.

### Navigation et émigration.

Après cette longue digression sur la tenure seigneuriale et son abolition, revenons à notre histoire.

Pour cette époque, il est difficile de trouver des événements dignes de remarque. On m'a dit qu'un jeune homme de Berthier alla prendre part à la rébellion de 1837 et y laissa sa vie. C'était un parent d'un ancien, de qui je tiens le fait.

En 1847, le typhus apporté par les immigrants irlandais, fuyant leur pays durement atteint par la famine, fit quelques victimes. Il donna aux gens l'occasion d'exercer la charité: plusieurs orphelins irlandais furent adoptés et élevés à Berthier. Quelques années plus tard, on voit paraître leurs noms sur les registres de mariage et de naissances. Cependant, petit à petit, ces noms disparurent de la paroisse. Il reste une seule famille de nom irlandais, mais j'ignore si elle descend de l'un de ces orphelins.

C'est vers 1820 que les gens de Berthier, resserrés sur leurs terres qui pour le plus grand nombre avaient été partagées, commencèrent à voyager et à se livrer à la navigation. Plusieurs allèrent s'établir en arrière de Lévis, en ces parties qui devinrent plus tard Ste-Hénédine, St-Lambert, etc. A même la forêt, ils se défrichèrent des terres. Maintenant encore, on peut y rencontrer beaucoup de leurs descendants, portant des noms bien de Berthier. J'en connais plusieurs personnellement. Un bon nombre se rendirent sur la Côte-Nord. Ils s'y livrèrent à la pêche surtout, mais aussi à la chasse. De ces gens, un certain nombre re-

vinrent à Berthier, mais plus nombreux furent ceux qui y demeurèrent en permanence avec leurs enfants. De cette manière, il arriva, selon l'historien Ferland qui fit un voyage en ces lieux sur la goélette du capitaine Narcisse Blais, que la population de ce district fut en majorité originaire de notre paroisse. Les noms de famille en font foi aujourd'hui encore.

Certains de leurs descendants, comme ceux de St-Augustin du Labrador, se marièrent avec des Irlandaises de Terre-Neuve, et leurs descendants ne parlent que l'anglais. Il en fut autrement aux autres endroits, comme à Blanc-Sablon et à Natashquam.

Cependant de plus en plus nombreux furent ceux qui se livrèrent à la navigation, soit pour faire du commerce avec les gens de la Côte-Nord, du transport ou de la pêche sur les bancs de Terre-Neuve; et aussi il faut bien le dire, puisque c'est vrai, la contrebande des spiritueux achetés à St-Pierre et Miquelon. Plusieurs ici furent contrebandiers d'occasion. Les deux plus connus et les plus audacieux aussi, bien qu'opérant ordinairement avec la collaboration de marins de Berthier, n'étaient pas de notre paroisse. Cependant ils étaient étroitement apparentés aux gens de chez nous: le père de l'un qui était aussi le beau-père de l'autre, était natif de Berthier mais s'était établi à St-Pierre.

Un jour, un navigateur de Berthier rencontra un

capucin qui avait déjà exercé son ministère à St-Pierre. Le capucin entendant le nom et la profession de ce marin lui demanda s'il connaissait un tel, marin aussi et portant le même nom de famille. La réponse fut: c'est mon cousin. Le capucin répliqua: "Je l'ai beaucoup connu; c'est un honnête contrebandier..." Je crois qu'il ne fit jamais d'autre métier. Quant à son beau-frère, il finit par renoncer à ce trafic pour se livrer à d'autres occupations plus régulières. Ses descendants jouirent d'une notoriété de bon aloi à Montmagny.

J'ai eu connaissance d'une aventure assez cocasse arrivée à un complice occasionnel de ces deux célébrités locales. Il arriva que par une nuit pas trop claire, ils déchargèrent leur marchandise sur la côte de Montmagny, à l'endroit nommé la "Basse Bretagne", à l'est du Bassin. Avec la permission du propriétaire d'une grange, ils cachèrent cette marchandise dans son fenil. Quelques jours plus tard, aussi sous les ombres discrètes de la nuit, ils enlevèrent leur propriété et gratifièrent le fermier complaisant d'une grande bouteille du meilleur. Fier de cette manne liquide, notre homme la cacha soigneusement dans son foin en attendant les fêtes.

Tout aurait été pour le mieux, si le fermier n'avait pas eu un grand fils trop curieux. Sans être vu, le fiston avait eu connaissance de tout. A la première occasion favorable, le contenu de la belle bou-



teille fut transvasé dans une autre et remplacé par de la bonne eau de ruisseau. Notre drôle se paya une petite fête avec ses amis. Il avait pris la précaution de ne pas fermer la bouteille, après son opération clandestine. Le temps des fêtes arrivé, le papa va chercher son nectar de Miquelon. Voyant le bouchon hors du goulot, il estima que cet accident était dû à la chaleur du foin. Quand il eut goûté du contenu, il s'écria: "Mais, c'est éventé; j'aurais pas dû laisser ma bouteille icitte". Le fils ne fit rien pour dissiper l'erreur paternelle.

On m'a raconté une autre aventure arrivée à nos deux compères contrebandiers. Par une nuit sombre, ils étaient en train de décharger un lot de leur marchandise, à l'anse des pêcheurs, à Berthier. Voyant les flots quelque peu agités, l'un d'eux crut bon d'intéresser la bonne Ste-Anne au succès de l'opération. Il lui promit la valeur d'un de ses tonneaux de rhum, si tout se passait sans anicroche. Malheureusement, un tonneau tomba à l'eau et fut emporté par le courant et il devint impossible de le rattrapper. Notre homme s'écria: "Bonne Ste-Anne, sauvez-le, c'est votre tonneau qui s'en va."

En ces temps là, l'anse des pêcheurs, plus connue aujourd'hui sous le nom de Trou du quai, était un lieu de grande activité durant l'hiver. Les goélettes de la paroisse, il y en avait une quinzaine, hivernaient

en ce lieu. Sur le rivage proche, divers ateliers établis dans des hangars, servaient de base pour les réparations toujours nécessaires, après une saison de navigation. Mon père a bien connu ces activités, durant sa jeunesse. La route dite du havre existe encore au sud du terrain de l'ancienne église. Maintenant, à ma connaissance, il n'existe plus de trace de ces activités. Il est probable que les éboulis de la grève ont emporté les traces, qui auraient pu en subsister.

#### Le quai de Berthier

N.B. Ces notes sont tirées d'une communication du ministre des travaux publics faite au député Lambert, à la demande de de dernier.

Le quai de Berthier a été construit en 1853. La construction a coûté \$37,723.14, à l'époque. Depuis ce quai n'a jamais subi de réparations d'envergure. Cependant, au cours des années, des réparations secondaires au montant de \$150,000. ont été nécessaires. De plus, d'autres améliorations diverses ont été effectuées, au coût de \$63,507.00 Le coût annuel d'entretien du quai a été en moyenne de \$1,200.00 depuis sa construction. On ne considère pas que ce quai est à eau profonde. A basse marée, il y a une profondeur de 15 pieds, à la tête du quai. La route actuelle fut tracée sur la lisière de terrain donnée par Charles Faguy, en 1860. Ce monsieur possédait alors le manoir Denéchaud. Elle rempla-

çait cette route, qui passant par le chemin du havre, au sud du terrain de l'ancienne église, rejoignait la route conduisant au chemin du roi.

## Chapitre III

## L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Depuis le début de la colonie, si l'instruction était assez bien dispensée dans les villes, elle ne l'était guère dans les campagnes. Là, il ne se trouvait que de très rares écoles de filles dirigées par les soeurs de la Congrégation Notre-Dame, et de plus rares écoles de garçons, où des maîtres souvent itinérants dispensaient quelques rudiments d'instruction. Dans les paroisses constituées, bien des curés donnaient l'instruction scolaire à quelques enfants plus brillants, en vue de leur permettre l'accès à des études supérieures. C'est de là qu'il advint que beaucoup de fabriques finirent par entretenir des écoles, très élémentaires.

Il ne m'est pas possible de savoir quand exactement commença la première école à Berthier. Les rapports des délibérations des marguilliers, qui subsistent, commencent en 1838, seulement. Il a dû y en avoir de rédigés auparavant, mais ils ne sont plus aux archives paroissiales.

La première mention faite à propos d'école de la fabrique, date de 1842. Cette mention suppose qu'il

y avait déjà une école paroissiale administrée par des syndics nommés par les marguilliers. Il y est décidé que désormais des commissaires d'école remplaceront les syndics, et qu'une somme n'excédant pas neuf livres sterling, tirée des revenus de la fabrique, sera chaque année attribuée aux divers maîtres d'école, pourvu qu'ils ne soient pas plus de trois pour la paroisse. Le curé était M. Paul Pouliot.

#### Etablissement des écoles de campagne.

Lord Sydenham, premier gouverneur général, après l'Union des deux Canadas, avait en 1841, sanctionné une loi établissant l'instruction publique dans les campagnes du Bas-Canada. Cette loi contenait beaucoup de bien; mais malheureusement elle substituait en certains cas, la contribution volontaire à l'obligation, pour le soutien des écoles. Les mauvais effets de cette disposition se manifestèrent bientôt: personne ne voulut payer. (Chapais, vol. V, page 199). En 1846, la loi fut amendée.

Sir Hippolyte Lafontaine, procureur général pour le Bas-Canada, fit voter une loi établissant des commissions scolaires dans chaque paroisse de campagne, avec devoir d'établir des écoles et de les pourvoir de maîtres ou de maitresses. Dans ce but des assesseurs de taxes étaient nommés, et les commissaires devaient établir une taxe scolaire basée sur les rapports des

assesseurs de la valeur des propriétés. Le gouvernement s'engageait à aider les paroisses pauvres dans les premiers frais. Les premiers commissaires de même que les assesseurs de la valeur des propriétés, furent nommés d'autorité par le gouvernement, et ne pouvaient se récuser sans raison valable. Un refus exposait à une amende.

### La guerre des éteignoirs

On a appelé ainsi ces troubles tragi-comiques occasionnés par l'opposition souvent virulente de la majorité des campagnards aux nouvelles lois scolaires. Ils ne voyaient nullement la nécessité de l'instruction, pour leurs enfants, ni surtout l'importance de payer des taxes dans ce but. En fait, sauf pour une rare exception, l'instruction n'était pas la préoccupation dominante chez nos ancêtres. Il n'y a qu'à regarder les registres paroissiaux, à cette époque, pour constater que beaucoup ne savaient pas signer, même chez les officiers mariniens. La situation n'était pas meilleure ailleurs, souvent pire. En certains endroits, il y eut des émeutes, et quelques commissaires d'école trop empressés, eurent leurs maisons assaillies, certaines brûlées. Dans notre paroisse, les choses n'allèrent pas si loin, mais il y eut de la résistance: des paroles aigres-douces aux cotisateurs, des menaces et quelques voies de fait.

Aussi, le premier conseil des commissaires, tenu

le 6 décembre 1846, s'occupa d'édicter des sanctions, comme la loi l'autorisait à le faire. Voici la motion adoptée: "Il est résolu que quiconque troublera les cotisateurs dans l'accomplissement de leur devoir, par paroles ou autrement, soit passible d'une amende d'au moins cinq shillings et de pas plus de 50 shillings suivant la gravité du cas". Quelques-uns payèrent ces amendes, et tout rentra bientôt dans l'ordre: il fallut s'exécuter.

De toutes façons, ce fut le plus chichement possible. Il ne faut donc pas s'étonner si les maitres ou maitresses, mal préparés et plus mal payés encore, ne donnaient pas un enseignement de haute qualité, selon ce que j'ai entendu dire par les anciens. Les garçons ne fréquentaient pas l'école bien longtemps. Dès que possible, ils partaient comme mousses sur les voiliers, ou restaient à la maison pour aider aux travaux des champs. Pour les très rares enfants, qui voulaient poursuivre un peu plus loin leurs études, ils fréquentaient la classe privée faite par un notaire, au village, lequel utilisait ainsi les nombreux loisirs que lui laissait l'exercice de sa profession. Il avait plus d'élèves en hiver qu'en été. Quelques filles, plutôt rares, allaient au couvent de St-François, chez les dames de la Congrégation. Ce couvent fut établi en 1763. C'est certainement le plus ancien de la région.

La première commission scolaire fut établie

à Berthier à l'automne de 1846, et comme dit plus haut, les premiers commissaires furent nommés par le gouvernement. Ce furent: Jacques Laverdière, Hubert Fraser, A.G.Ruel, Thomas Lemieux et Jean-Bapt. Guillemette. Les cotisateurs nommés en même temps, furent: Jacques Olivier Carbonneau, François Guillemette et Michel Guillemette. Tous savaient lire et signer, ce qui ne sera pas toujours le cas, pour tous leurs successeurs élus, et cela pour longtemps.

La première assemblée eut lieu le 10 décembre 1846. Jacques Laverdière fut élu unanimement président et M.Victor Migneault, instituteur, fut nommé secrétaire-trésorier de la dite commission. La fabrique remit son école à la commission scolaire, sans charge, mais avec le droit pour le curé de s'assurer de la moralité des maîtres ou maîtresses. D'après les minutes de la seconde réunion des commissaires, tenue le 21 décembre 1846, il appert que les trois écoles existaient, ou du moins étaient en bonne voie d'établissement. Au village était l'école no 1; dans le bas de la paroisse était l'école no 2, et enfin l'école no 3 était dans le haut. Il semble que l'école du village, ancienne école de la fabrique, occupait une partie de l'emplacement où se trouve actuellement l'école centrale. Je n'ai vu nulle part d'indice que le lieu ait été changé.



## Les commissaires

Je vais donner ci-après un précis des délibérations des commissaires, pour la période d'organisation; puis les choses plus importantes arrivées dans la suite jusqu'à nos jours. Le 20 février 1847, on fixe le prix à payer pour le bois de chauffage des écoles. En ces premiers temps, les écoles étaient chauffées aux dépens de la commission scolaire, comme maintenant. Bientôt le chauffage sera payé par les maitres ou maitresses d'école. En fait, dans quelques années il n'y aura plus que des maitresses d'école.

Voici les prix fixés: 10 chelins la corde pour l'érable et le merisier; 8 chelins la corde pour le chêne, le hêtre et la plaine; 5 chelins la corde pour l'épinette et la pruche. Au conseil tenu le 6 mars 1847, les heures de classe sont fixées comme suit: En été: A.M: de 8 heures à 10 heures et demie; P.M.: de 1 heure  $\frac{1}{2}$  à 4 heures; en hiver: A.M: de 9 heures à 11 heures  $\frac{1}{4}$ ; PM: de 1 heure à 4 heures.

Charles Baillargeon est engagé comme instituteur pour l'école d'en haut. Le 28 octobre 1847, on engage Mlle Caroline Caseault, comme institutrice pour l'école no 2 (en bas), au salaire de 28 livres sterling par année, soit environ \$140.00 par année. Le salaire baissera beaucoup, par la suite. Il semble que Mlle Caseault fut la première institutrice de l'école no 2, qui était tenue dans un local loué à cette fin, chez M. Hyacinthe

Picard, qui s'engage à donner une chambre à l'institutrice, à fournir une salle pour la classe, et à préparer le bois de chauffage, le tout pour 26 livres sterling par année.

Dans l'arrondissement d'en haut existait une disposition semblable. Cependant, le 28 février 1848, on décide de chercher des batisses à acheter avec leur terrain, pour servir d'écoles dans les arrondissements no 2 et 3. On consacre 140 livres sterling à l'achat de ces deux maisons. En juillet, on engage l'instituteur Faribault, pour l'école du village. Le 7 juin 1849, on décide de payer chacun des instituteurs ou institutrices des trois écoles, le salaire de 26 livres sterling par année de 8 mois de classe. Ils devront chauffer l'école et entretenir les clôtures à leurs frais.

En décembre 1849, le procureur des Hospitalières, le notaire Parent, de Québec, réclame le payement des lods-et-ventes, pour les deux maisons acquises par la commission scolaire, en 1847, et fait tenir au trésorier de la dite commission le compte dû aux seigneusses. En 1858, les salaires payés sont: secrétaire-trésorier: Livres: 8.16.0; instituteur, école no 1: Livres: 50.0.0; institutrice, école no 2: Livres: 27.0.0; institutrice, école no 3: Livres: 28.0.0

Durant la nuit du 28 mai 1859, l'école no 3 est incendiée. Il est alors décidé d'acheter une propriété de M.Ludger Blais, au coût de 58 livres sterling. Cette

propriété est située à peu près au centre de la circonscription no 3. C'est le lieu où resta l'école d'en haut, jusqu'à la construction de l'école centrale. En 1865, on constate qu'il ne reste que des institutrices, pour les trois écoles. Elles reçoivent les salaires suivants: Julienne Boulet, à l'école no 1: 37.8.7 Livres par année; Philomène Lavallée, à l'école no 3: 26. 6.4; Geneviève Robin, à l'école no 2: 22.4.10 livres.

Après divers changements, on se retrouve en 1890 avec un salaire uniforme pour toutes les institutrices de la paroisse: 125 piastres par année. Elles sont toujours tenues de chauffer l'école, d'entretenir les clôtures et le chemin en face de l'école, le tout à leurs frais. L'inspecteur visitant les écoles à cette date, se fâche et ordonne à la commission scolaire d'enlever ces obligations aux institutrices, tout en leur donnant le même salaire.

En 1902, on engage Mlle Letitia Roy, fille de M. Georges Roy, pour enseigner une nouvelle classe appelée: le cours modèle, au salaire de \$150.00 par année. Mlle Roy était une éducatrice très compétente et possédait des manières distinguées. Plus tard, elle épousa M. Faguy, de Québec. Sa soeur cadette, Yvonne, épouse le notaire Mercier, fils de M. Xavier Mercier. Le notaire Mercier pratiqua sa profession à Beauport. Un de ses fils est père du Sacré-Coeur, un autre médecin à

Thetford-les-Mines. Le 25 août 1903, Mlle Laure Galibois devint institutrice de la petite classe, au salaire de \$125.00 par année. Elle enseignait auparavant à l'école d'en haut. Elle ne demeura que peu de temps, et quitta, pour épouser M. Edmond Blais, père de Edmond, le propriétaire actuel de la ferme du premier ancêtre de la famille à Berthier, Pierre Blais. Elle fut remplacée par Mlle Lydia Laflamme, de St-François, qui ainsi que Mlle Roy demeura en fonction jusqu'à l'arrivée des religieuses. En 1905, le salaire annuel du secrétaire-trésorier était de \$45.00

### Les religieuses

Le 27 avril 1905, à une réunion de la commission scolaire présidée par M. John Gagné, il fut décidé de suspendre l'engagement des institutrices de l'école modèle, afin de permettre de les remplacer par des religieuses, si on en venait à une entente avec leur supérieure provinciale, à la suite d'une visite que cette dernière devait faire à l'école. D'autre part, en avril de la même année, l'inspecteur des écoles propose d'engager une troisième maîtresse, pour l'école du village. Il recommande aussi de rehausser les écoles no 2 et 3 jugées trop basses.

Il était question de religieuses pour l'école depuis quelques années. Dès 1900, en effet, les gens de Berthier désireux d'améliorer l'enseignement à l'é-

colle du village, commencèrent des démarches afin d'obtenir des religieuses. Les pourparlers ne portèrent leurs fruits qu'en 1905, sous le ministère de l'abbé Robert Lagueux, curé de la paroisse, qui dut pousser "un peu pas mal dans le dos" de certains membres récalcitrants de la commission scolaire. Ce M. Lagueux devint plus tard Mgr Lagueux et fut longtemps curé de la paroisse St-Roch, à Québec.

La révérende Mère St-Paul, alors supérieure provinciale des S.S.C.M. accepta la fondation et la confia à mère Ste-Blandine, une solide bretonne, très instruite, originaire de près Pont-Aven, la patrie de Botrel. Elle était secondée par les soeurs St-Léonard et Marie-Zélie. L'année suivante, Sr Marie de St-Pierre remplaçait Sr Marie-Zélie.

Le 28 août 1905, le temps vint pour les religieuses de prendre possession du très modeste couvent. Les paroissiens réservèrent aux arrivantes un chaleureux accueil. Humbles autant que dévouées, les soeurs gagnent très vite la sympathie générale. Chacun veut les voir et contribuer par quelque don au perfectionnement de leur installation assez rudimentaire.

Parmi les plus assidus et certainement la personne la plus généreuse, eu égard à ses faibles moyens, il faut mentionner Mlle Virginie Coulombe, qui reçut des religieuses le titre honorifique de Tante Virginie. Ses petits services durèrent tant que dura sa vie. Il

semble qu'aider les religieuses dans la mesure de son pouvoir, fut devenu sa seule joie et raison de vivre. Pourtant, un objet de première nécessité a été oublié. la supérieure, Sr Ste-Blandine, possède un goût très prononcé pour la régularité, et l'absence d'un réveil-matin la tient aux aguets et trouble son sommeil. M. le curé Lagueux, ayant eu connaissance de cette cause d'insomnie, apporta le remède: "Mes bonnes soeurs, dit-il, en apportant la précieuse mécanique, d'ordinaire on donne un réveil-matin pour réveiller les gens, moi j'apporte celui-ci pour endormir votre supérieure".

En 1911, Mère Ste-Blandine était toujours supérieure et le fut encore longtemps. Sr Marie de St-Pierre enseignait le cours moyen, et Sr St-Charles enseignait aux commençants. Durant plusieurs années, il n'y eut que trois religieuses. Le nombre des classes et le logement ne pouvaient en accommoder davantage. Le logement des religieuses n'était ni vaste ni magnifique.

La maison d'école, plus tard dignifiée du nom de couvent, et qui existe encore, mais a été vendue, transportée au sud de la route no 2 et convertie en résidence, n'était pas de généreuses proportions. Elle comprenait une cave assez élevée et deux étages. Celui du bas était divisé en deux classes séparées par un étroit corridor, pris en partie par l'escalier donnant

accès à l'étage supérieur. Cet étage était divisé en deux également: une classe à l'est, le cours modèle, où enseignait Mère Ste-Blandine, et à l'ouest le minuscule logement des soeurs, divisé en une cuisine-salle à diner, et un dortoir. Elles eurent besoin d'une forte dose d'abnégation, pour se contenter de si peu. Cependant ce fut tout leur logement jusqu'à la fin d'août 1914. Cette année-là, une nouvelle école fut érigée à l'ouest de l'ancienne et y attenant. C'était la villa des courants d'air. Elle contenait quatre grandes classes munies de belles fenêtres. Mais que c'était froid en hiver ! Le vent trouvait aisément le moyen de s'infiltrer par divers chemins cachés, surtout près des fenêtres, et malgré une fournaise, qui travaillait de son mieux, nous y grelottions souvent.

Cette nouvelle batisse permit d'agrandir le logement des religieuses: désormais, elles eurent la jouissance de toute l'ancienne maison, moins une salle en-bas, l'ancienne petite classe, réservée comme salle du conseil. En haut au nord-ouest, une petite chapelle fut installée par les soins et le travail personnel du curé C.C.Lévesque. Ensuite la messe fut célébrée là, une fois la semaine, et la Sainte Réserve conservée. C'est là que j'ai dit ma première basse messe, à Berthier.

En 1905, le salaire des religieuses et des autres institutrices fut fixé à \$125.00 par année. C'est

seulement en 1907, que le salaire de la supérieure, qui enseignait au cours modèle fut porté à \$150.00 par année, somme que gagnait Mlle Roy, avant l'arrivée des soeurs. Le 10 janvier 1907, il est résolu de reconstruire l'école no 2, au prix de \$1020.00 . La vieille maison d'école fut vendue pour \$10.00 au docteur Fortier, mais il doit laisser le solage et la cheminée. Cette ancienne école transportée à l'est de sa grand-maison, devint après quelques transformations, la nouvelle maison de son fermier. Elle existe encore.

Le 8 mars 1909, l'inspecteur Goulet ordonna la reconstruction de l'école d'en haut. Les commissaires s'en tinrent cependant à des réparations, qui furent effectuées par M. Wilfrid Brochu, au coût de \$520.00 Le 11 juillet 1911, le salaire du secrétaire-trésorier est porté à \$50.00 par année. En 1912, il commence à être question d'agrandir l'école du village. L'inspecteur Goulet insiste et écrit dans son rapport: L'école no 1 est trop petite, froide, mal éclairée et mal aérée. Tout cela était très réel. Le 10 février 1913, on décide de construire une aile de deux étages à l'école. Le salaire des soeurs et maitresses est fixé à \$150.00 chacune, par année. De plus une somme de \$25.00 est votée pour acheter des récompense pour les écoliers.

Le 6 novembre 1913, on décide de construire l'école durant les vacances d'été en 1914. Enfin, le 9 janvier 1914, le contrat pour la construction est ac-



cordé à M. Sigefroid Boucher, pour la somme de \$5645.00, y compris la fournaise à eau chaude et le plancher en ciment pour la fournaise. Les travaux de construction commencèrent le premier juin pour se terminer le 1 septembre 1914. Enfin en 1916, on engagea une quatrième religieuse pour l'école.

En ces temps là, les commissions scolaires avaient plus de pouvoirs que maintenant. Ici, le secrétaire-trésorier était le véritable chef de cette commission, qu'il conduisait un peu en dictateur. Il est vrai qu'il était le plus instruit du groupe, et chacun acceptait son opinion. Le temps de la fin des classes et leur réouverture étaient à la discrétion de la commission locale, pourvu que les classes ferment avant la fin de juin et ouvrent au début de septembre. Il semble que notre secrétaire d'alors était d'avis que les vacances étaient un mal nécessaire, qu'il importait de restreindre le plus possible. Une année que Mère Ste-Blandine lui demandait quel sera le jour de la fermeture des classes, il répondit par un cri du coeur: le 31 courant. Bien, le 31 juin, c'est une date rare...

Depuis le début, le conseil de l'instruction publique avait à son service un inspecteur d'écoles pour chaque district. Cet inspecteur venait une fois par année, non sans s'être annoncé longtemps à l'avance. Ici, il était reçu avec un tel tralala et de si grands signes de respect, que nous les enfants, nous étions

intimement convaincus que cet être supérieur se situait entre le commun des mortels et le Bon-Dieu, mais bien plus près de Dieu que du reste de l'humanité.

### Cinquantenaire de l'arrivée des religieuses.

Le 10 juillet 1955, avaient lieu les fêtes du cinquantenaire de l'arrivée des religieuses à Berthier. La très révérende Mère Ste-Eugénie, supérieure générale, sa secrétaire et les soeurs originaires de la paroisse, ainsi que celles qui ont enseigné au couvent étaient présentes. La messe fut chantée par l'abbé Joseph Boutin, curé de Notre-Dame des Victoires à Québec, ancien élève. Mlle Graziella Mercier tenait l'orgue, tandis que le chant était assuré par les élèves du couvent.

Le sermon de circonstance fut donné par l'abbé Boutin, qui se montra particulièrement éloquent. Il rappela le souvenir de Mère Ste-Blandine, et en fit un touchant éloge, ainsi que des autres religieuses qui se sont dévouées à Berthier, que l'assistance en fut très impressionnée. Dans l'après-midi, il y eut une collation pour les anciens et anciennes élèves dans une salle du couvent, et le soir réunion à la salle paroissiale. M. le curé Jean-Bpt. Bélanger clôtura cette journée d'action de grâces par une courte allocution, pleine d'esprit, et l'assistance se dispersa sur une note de gaîté.

### Construction de l'école centrale.

La villa des courants d'air disparut, sans laisser de regrets, après la construction du magnifique petit palais scolaire, qu'est l'école centrale.

Les démarches commencèrent en 1960. On vit tout d'abord que le terrain de l'école serait insuffisant, et on entreprit les démarches nécessaires pour l'agrandir. Au sud et à l'ouest, on acheta du terrain appartenant à M.Edmond Blais, pour la somme de \$1800.00 . Puis la propriété du voisin à l'est, fut achetée. Le propriétaire, M.Eugène Tanguay, vendit pour \$1,500.00 Il devait enlever le hangar, au sud de l'ancienne sortie de l'école, et livrer ce terrain; mais il pouvait occuper la maison sa vie durant. Il mourut cinq ou six ans après, et personne ne voulait acheter la maison, en vue de la démolir. Chacun était d'avis que les matériaux ne valaient pas le travail. On fit un encan tout de même, et un particulier proposa un prix de départ, plutôt pour rire que sérieusement: \$0.50. La maison lui resta, à ce prix. Il dut la démolir, mais à la fin il fut loin de regretter son marché: il s'y trouva beaucoup plus de matériaux que chacun avait estimé..

Le 29 mai, la soumission présentée par M.Charles Gourgues, de St-François fut acceptée. Il offrait de construire l'école centrale de 8 classes, avec résidence pour le personnel enseignant, pour la somme de \$140,000.00 . Les dépenses totales de cette école, une

fois terminée, se détaillent comme suit: Coût de la construction: \$ 140,000.00, achat de terrain: \$3,300.00, ameublement complet: \$15,500.00, surveillant des travaux: \$ 3,000.00, dépenses non prévues: \$5,000.00, frais d'impression et de vente d'obligations: \$ 6,700.00, grand total : \$173,500.00 .

Par une convention acceptée le 12 décembre 1961, l'entrepreneur s'engage à terminer les travaux pour le 15 août 1962, sinon il payera un forfait de \$100.00 pour chaque jour de retard. Au conseil tenu le 8 mai 1962, il est proposé de vendre aux enchères publiques l'école no I, qui devra être enlevée du terrain, et les écoles no 2 et 3, avec leurs terrains. Les ameublements seront vendus séparément. Les enchères sont fixées pour le 14 juillet 1962. Elles eurent lieu à la date dite et en voici les résultats: l'école du village fut achetée par M.Wilfrid Baron, au coût de \$1700.00 . Il transporta la maison des religieuses au sud du chemin no 2, et la transforma en une résidence, qu'il vendit. Il démolit la villa des courants d'air et vendit les matériaux. L'école d'en haut fut acquise par Georges Pelletier, fils de Joseph Pelletier et gendre de Michel Blais, pour la somme de \$1,000.00 Enfin l'école du bas de la paroisse fut achetée par M.Henri Miville-Deschênes, de Montmagny, pour la somme de \$2,025.00 .

Voici la liste des présidents de la commission scolaire, depuis l'origine, puis celle des secrétaires-trésoriers.

Présidents de la commission scolaire.

1 - Jacques Laverdière	1846-47
2 - Thomas Lemieux	1847-49
3 - Félix Fortier	1849-55
4 - Adolphe Giroux	1855-56
5 - Nazaire Blais	1856-64
6 - Etienne Mercier, jr.	1864-67
7 - Benjamin Roy	1867-68
8 - Honoré Buteau	1868-70
9 - P.S. Joncas	1870-72
10 - Nazaire Guillemette	1872-
11 - Joseph Boucher	1873-76
12 - Joseph Allard	1876-79
13 - Edouard Mercier	1879-80
14 - Grégoire Boutin	1880-
15 - Télesphore Corriveau	1880-81
16 - Nazaire Blais	1881-84
17 - Napoléon Bilodeau	1884-86
18 - John Talbot	1886-92
19 - Elisée Pelletier	1892-94
20 - Joseph Mercier	1894-97
21 - Alphonse Lemieux	1897-1901
22 - Joseph Lessard	1901-02
23 - Joseph Chrétien	1902-03
24 - Samuel Gaumont	1903-04
25 - John Gagné	1904-08
26 - Alfred Dumas	1908-10
27 - Urbain Roy	1910-11
28 - Joseph Mercier	1911-16
29 - Eugène Mercier	1916-17
30 - Anselme Gagné	1917-19
31 - Aristide Guillemette	1919-20
32 - François Guillemette	1920-22
33 - Emile Galibois	1922-24
34 - Joseph Mercier	1924-25
35 - Joseph Blais	1925-32
36 - Adolphe Boucher	1932-

Secrétaires de la commission scolaire.

1.- Victor Mignault	1846-48
2 - N. Faribault	1848-
3 - J.-Olivier Carbonneau	1848- (Temporaire)
4 - J.-David Blouin	1849-58
5 - André-Léonard Bélanger	1858-81
6 - Georges Roy	1881-04
7 - Amable Mercier	1904-27
8 - Ludger Roy	1927-60
9 - Oscar Guillemette	1960-

## Chapitre IV

## HISTOIRE MUNICIPALE ET RELIGIEUSE

Institutions municipales du Québec

(Citation de J.-C. Bonenfant). "Depuis les débuts, jusqu'à l'union des deux Canadas, les paroisses rurales étaient dirigées au civil par le capitaine de milice, seul durant tout le régime français; plus tard assisté d'un juge de paix. Ces deux officiers n'étaient pas élus, mais nommés par le gouvernement.

En 1839, lord Durham, dans son rapport à Londres sur la situation canadienne, déplore l'absence d'institutions municipales. Il prétendait que les habitants du pays, qui connaissaient depuis 1791, le régime parlementaire, avaient été ainsi initiés au gouvernement populaire par le mauvais bout. Il est certain que les institutions municipales facilitent la décentralisation du pouvoir et permettent au peuple de s'habituer aux exigences de la démocratie".

"En 1841, une ordonnance du gouverneur Sydenham organisait une administration de districts, avec des sous-ordres élus dans chaque paroisse ou canton, le chef de district étant nommé par le gouverneur. Cette ordonnance mettait toute l'administration locale dans

les mains du gouverneur, à son entière discrétion, tant pour les nominations principales que pour l'acceptation des résolutions passées, qui avaient force de loi ou non selon la volonté du gouverneur. Ces dispositions provoquèrent une grande opposition, et en fin de compte, rien n'en résulta.

"Par une loi adoptée par la Législature siégeant à Montréal, en 1845, une charte municipale fut instituée, qui créait dans chaque paroisse ou canton, un conseil élu par les contribuables, et composé de sept membres, qui devaient se choisir en leur sein un président, avec le titre de maire. Cette loi établissait le régime municipal tel que, dans ses grandes lignes, nous le voyons fonctionner de nos jours, avec quelques modifications de détail. M. Morin en avait tracé les grandes lignes, à la session précédente. Ce fut Denis-Benjamin Papineau qui eut l'honneur de présenter et de faire adopter cette loi " (Chapais, vol. V, page 199).

Entre la sanction de la loi Papineau et son application, il y eut un délai de presque dix ans, rempli par divers essais qui ne fonctionnèrent pas. C'était le fait de certains hauts fonctionnaires, qui s'obstinaient à vouloir créer de vastes municipalités de comté. Tout fut enfin réglé par l'acte des municipalités et des chemins du Bas-Canada adopté en 1855, et appliquant la loi municipale de Denis-Benjamin Papineau. Pour nos gens, ce fut un bienfait et le départ d'une ère de



progrès. Grâce à cette loi, les paroisses purent jouir d'une certaine autonomie, au civil; par les conseillers élus par eux, les paroissiens purent statuer sur une foule de questions d'intérêt local, dans les limites fixées par la loi.

#### Conseil municipal de Berthier

Cependant, dans l'intervalle de dix ans, il y eut des conseils municipaux nommés par le gouverneur et non élus, comme ils le furent à partir de 1855. Le 3 novembre 1845, une proclamation du gouverneur Metcalfe nommait d'autorité les membres du premier conseil municipal à siéger à Berthier. Les membres nommés furent: David Blouin, David Roy (père de Benjamin Roy), François Guillemette, Jacques Laverdière, Olivier Carbonneau (père), Thomas Lemieux, François Blais.

Ils furent assermentés à St-François, le 1er décembre 1845, par le notaire J. Paré. Le 11 décembre suivant, les conseillers tinrent leur première séance et élirent Jacques Laverdière, maire. Ce Jacques Laverdière était cordonnier de son état.

Le premier secrétaire-trésorier fut Frédéric Bolduc, élu le 11 décembre 1845. Le 11 mai 1846, il fut remplacé par Victor Migneault, le maître d'école. Dans la suite le secrétaire de la municipalité fut ordinairement le même que celui de la commission scolaire. Il est donc inutile d'en donner la liste. Au

début, le salaire de cet officier fut de dix livres sterling, par an.

Une question, soulevée dès les premières séances du conseil municipal, fut celle de l'entretien des chemins et routes. Quand il fut question de la route menant à St-François et du ruisseau Camut qui la traverse et nécessite un bon pont, plusieurs furent d'avis que cette route et surtout ce pont devraient être entretenus par les gens de St-François. Après pas mal de discussions ici et avec le conseil de St-François, les gens de Berthier perdirent et restèrent avec le devoir d'entretenir le pont et la route jusqu'aux limites de la paroisse.

En juillet 1855, en application de l'acte des municipalités, les conseillers et le maire furent élus par les contribuables, pour la première fois. Jacques Laverdière avait certainement donné satisfaction, car il fut élu sans difficulté à la charge de maire. La même année on impose une taxe sur les chiens: 2 shillings par année, pour les chiens n'excédant pas deux pieds de long; 2 shillings et dix deniers pour les autres. Cette taxe tombe vite en désuétude. Au conseil tenu le 20 octobre 1855, plusieurs propriétaires vinrent se plaindre en disant que, par suite de la construction du chemin de fer sur les hauts de certaines terres de Berthier, quelques parties de leurs terres étaient inondées. Il est décidé de transmettre les plaintes et les rapports des inspecteurs au conseil de comté

de Montmagny. Ce qui forme actuellement les comtés provinciaux de l'Islet, Montmagny et Bellechasse formait depuis 1791 jusqu'à 1838, le comté de Devon. En 1838, le comté de Devon disparut de la carte et fut remplacé par les comtés de l'Islet et de Bellechasse. Enfin sous l'Union, en 1853, le comté de Montmagny fut formé d'une partie de l'Islet: Cap St-Ignace, et d'une partie de Bellechasse: St-Thomas et Berthier, avec les territoires au sud de ces paroisses, jusqu'à la frontière américaine.

#### Liste des maires de Berthier.

1. Jacques Laverdière 1845-1855. Nommé par le gouverneur Metcalfe.

#### Maires élus

1. Jacques Laverdière	1855-58
2. Jean-Bpt. Beaudoin	1858-60
3. Jacques Olivier Carbonneau	1860-62
4. Jean-Bpt. Tremblay	1862-64
5. Jacques-Olivier Carbonneau	1864-68
6. Antoine Joncas (suppléant)	1868-
7. Félix Fortin	1868-70
8. Benjamin Roy	1870-72
9. Olivier Carbonneau, fils	1872-99
10. Edmond Blais	1899-00
11. Urbain Roy (suppléant)	1900-
12. Alphonse Lemieux	1900-10
13. Onésiphore Boucher	1910-12
14. Alfred Roy	1912-15
15. Alfred Dumas	1915-18
16. Alfred Roy	1918-19
17. Urbain Roy	1919-25
18. Cléophas Guillemette	1925-27
19. Edmond Mercier	1927-37

20. Joseph-N. Blais	1937-45
21. Jean-Bpt. Talbot	1945-55
22. Ovila Boucher	1955-61
23. Delphis Guillemette	1961-69
24. André Lévesque	1969-

Ces précisions sur la commission scolaire et la commission municipale ont été trouvées dans les livres de ces deux commissions mis à ma disposition, grâce à la courtoisie du secrétaire trésorier, M. Oscar Guillemette.

### Histoire religieuse.

Maintenant que nous avons étudié le développement des écoles et de la municipalité de Berthier, revenons à l'histoire de la paroisse de l'Assomption de Berthier. Pour m'aider dans ce travail, je me suis servi des registres des délibérations et des comptes de la fabrique. Malheureusement, les registres subsistants ne remontent qu'à l'année 1838. Ils commencent avec l'administration de M. Joseph-Etienne Cécil, qui fut curé de Berthier de 1838 à 1840. Il a dû y avoir des registres antérieurs à cette date, s'ils existent encore, ils ne se trouvent plus aux archives de la paroisse. Donc, en feuilletant ces registres, nous apprenons qu'en 1839, le marguillier en charge était Michel Blais.

Pour l'année, la recette de la fabrique fut de 82 livres 19 shillings et dix deniers et demi. Les

dépenses furent: 47 livres et un denier. Les principales dépenses furent: salaire du bedeau: sept livres et dix shillings, salaire des laveuses: cinq livres, pour l'école: six livres 17 shillings et 6 deniers, clôture de la terre de l'église: 6 livres, 6 shillings et 6 deniers. Le surplus accumulé dans le coffre-fort est de 119 livres 6 shillings et 6 deniers. Comme on le voit, le salaire du bedeau n'est pas excessif. Cependant il profitait de certains à-côtés, qui lui aidaient à vivre: une quête, surtout en nature, faite à la suite de la visite pastorale du curé. Il était le fermier de la terre de l'église, et il recevait quelques petits casuels à l'occasion des services, des mariages et des baptêmes. En revanche, il était tenu de creuser les fosses gratuitement. Personne ne pouvait s'enrichir à ce métier de bedeau. Par les comptes de 1841, on voit que le casuel de la fabrique, à l'occasion des services et sépultures s'étend de 5 shillings 10 deniers à une livre et 19 shillings, suivant les classes.

A une assemblée tenue le 10 avril 1842, il est décidé par la fabrique, que des commissaires remplaceront les syndics, pour gérer les écoles. En fait il n'y en avait qu'une seule. Une somme n'excédant pas 9 livres, tirée des revenus de la paroisse, sera chaque année attribuée aux maîtres d'école, pourvu toujours qu'ils ne soient pas plus de trois, pour toute la paroisse. Le curé signataire de cette résolution est l'abbé Paul Pouliot.

La même année, les dépenses extraordinaires suivantes sont approuvées: pour l'achat d'un ornement violet: 9 livres 12 shillings et 8 deniers, pour une robe de bedeau: 3 livres 15 shillings et 4 deniers, pour un nouveau tabernacle: 50 livres.

En 1843, un nouveau curé est nommé: M. Joseph Bonenfant. Ce prêtre demeurera en fonction à Berthier durant 36 ans. Sous son ministère, de grands changements matériels auront lieu. En 1844, un chemin de croix est acheté pour l'église et on effectue quelques réparations au presbytère. L'année suivante, on dépense 80 livres pour l'achat d'ornements jugés nécessaires et on refait la cheminée du presbytère au coût de 14 livres. En 1846, la fabrique cède à la nouvelle commission scolaire l'école instituée par le gouvernement. Au cours d'une réunion des marguilliers, il est résolu que la maison d'école appartenant à la fabrique, ainsi que ses dépendances, passe dès maintenant sous le contrôle de la commission scolaire et cela pendant la durée de l'acte d'éducation seulement, à la charge d'entretenir la dite maison en bon ordre, et d'y faire les améliorations jugées nécessaires, sans que la fabrique soit tenue à aucune part des déboursés. M. le curé de la paroisse aura de droit le privilège de connaître la moralité du maître ou maîtresse de la dite école. Cette résolution est signée par J.-Bpt. Guillemette, Etienne Mercier et Hubert Fraser, marguilliers.

En 1848, on achète un poêle avec tuyaux, pour chauffer l'église, au coût de 16 livres et 15 shillings. Depuis quelques années, l'église était un peu chauffée, à l'aide de réchauds ouverts, espèce de braseros où se consumaient des tisons, avec les inconvénients qu'on devine sans peine. Auparavant l'église n'était pas chauffée du tout et en hiver cela devait être fort désagréable. Maintenant, avec l'installation d'un poêle, les fidèles ne souffriront plus du froid, au moins ceux qui seront assez rapprochés de ce meuble. Le bois de chauffage coûte 10 shillings la corde. (un shilling valait 25 cents de notre monnaie.)

En 1849, on achète un ciboire au prix de sept livres sterling. Dans une assemblée, tenue en mars 1852, il est décidé de demander à l'évêque la permission de vendre la salle publique pour aménager la partie sud de la cave du presbytère en nouvelle salle publique. La permission fut accordée, et M. Mercier, le grand-père d'Adalbert, achète la bâtisse et la transforme en résidence. Elle existe toujours, c'est la maison d'habitation de M.Tanguay.

### Nouvelle église.

Vers les années 1850-53, il fut procédé à la rectification du chemin du roi. A cette date, ce chemin longeait le rivage. En effet, dans les premières concessions de terres, une largeur de 24 pieds fut ré-

servée pour le chemin, le long du rivage, au dessus du plus haut point atteint par la mer haute. Avec le temps, plusieurs inconvénients s'étaient révélés, en conséquence de cette disposition. En premier lieu, le chemin était trop sinueux, épousant toutes les irrégularités du littoral. De plus en divers endroits, particulièrement dans le haut de la paroisse, les éboulis de la rive obligeaient souvent à déplacer le chemin. Il fut donc décidé de le redresser en prenant une ligne aussi directe que possible entre le plus profond des deux anses en bas et en haut de la paroisse, c'est-à-dire de la terre actuellement possédée par M. Alcide Blais, où la route longe le rivage, au ruisseau de l'anse d'en bas, près de son embouchure au fleuve. De la terre de M. Blais, en allant vers l'ouest, le chemin fut tracé presque en ligne droite pour rejoindre, près de la maison de M. Gabriel Roy, le chemin qui va du rang du bord de l'eau au rang du rocher, à St-Vallier. En ce lieu, le chemin tournait à angle droit, ce qui fut jugé sans inconvénient, car en ce temps personne ne songeait aux automobiles. Par suite de cette rectification, l'église et les quelques maisons des alentours se trouvaient à plus d'un demi mille du nouveau chemin. Une route les reliait au nouveau chemin, mais cela ne donnait guère satisfaction aux paroissiens.

D'autre part, par suite de l'augmentation considérable de la population, la vieille église était devenue réellement trop petite. Aussi bien, à une assemblée de paroisse, le 13 mai 1855, il fut décidé de demander



la permission de construire une nouvelle église avec sacristie et presbytère. Une pétition en ce sens fut adressée à Mgr l'administrateur du diocèse, qui donna l'autorisation demandée. La fabrique possédait un site excellent, sur la terre d'un arpent de large donnée par le premier seigneur, Alexandre Berthier. Pour la construction, les paroissiens s'engageaient à fournir volontairement les matériaux nécessaires et à donner 10 shillings par année, pour chaque arpent de terre de front, et cela pendant dix ans, à condition que le paiement de cette somme commence dès que la sacristie sera terminée à l'intérieur comme à l'extérieur. Le 2 juillet de la même année, des syndics furent choisis pour gérer les travaux. Les syndics élus furent: M. Bonenfant, curé, MM. Charles Bouffard, Benjamin Roy, Jacques Mercier et Pascal Bilodeau.

La construction fut commencée immédiatement et ce fut le curé lui-même qui dirigea les travaux, en suivant un plan établi probablement par un architecte, qui n'est pas connu. Tout ce que l'on dit, est que le plan de l'église a coûté 3 livres sterling, soit 15 piastres. L'assemblée des paroissiens avait approuvé ce plan. Le 20 juillet 1856, il est décidé de placer les deux portes latérales non plus sur les côtés comme dans l'ancienne église, mais dans le portail, ce qui fait gagner six bancs. Il y eut des opposants à cette décision, mais la grande majorité des paroissiens ap-

prouva la décision.

Le 5 décembre 1858, il est décidé que la voûte de l'église sera faite en plâtre, d'après la décision et le goût de Messieurs les syndics; que le presbytère sera construit en bois, aux dimensions de 40 pieds par 32. La paroisse n'a pas les moyens de construire un presbytère de 62 pieds de long, comme porte le permis déjà obtenu de Mgr l'archevêque. Le 5 juin 1859, le temps est venu de terminer l'intérieur de l'église, et en conséquence, la fabrique emprunte la somme de 500 livres. La fabrique s'engage à payer les intérêts et à remettre le capital à même ses revenus ordinaires. Le 23 octobre 1859, les paroissiens consentent à vendre l'emplacement de l'ancienne église, avec le presbytère et la grange, au sieur Louis-Pierre Turgeon, moyennant la somme de \$750.00 et cela à condition que la fabrique puisse enlever tous les bois de l'ancienne église, ne laissant que les murs extérieurs qui devront être démolis par l'acquéreur. La paroisse aura un délai de cinq ans pour enlever les restes des défunts du cimetière et de dessous l'église.

Le 21 novembre 1859, une décision est prise au sujet des futurs enterrements en dessous de la nouvelle église. Le prix des fosses sera de six louis et 5 shillings pour les grandes personnes, et la moitié pour les enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion. Pour les étrangers à la paroisse,

c'est-à-dire pour ceux qui n'habitent plus la paroisse depuis un an ou plus, ce sera le double.

Notes de M. le curé Bonenfant.

Les travaux de la nouvelle église de Berthier ont été commencés en mai 1855. Les travaux de maçonnerie ont été terminés en novembre 1858, et le comble a été posé durant le même mois. Elle fut couverte en planches et bardeaux. Le clocher fut érigé et terminé en 1859. L'intérieur de l'église a été entrepris par M. Joseph Morin, de St-Raphaël, pour la somme de 800 louis. L'église fut bénite par l'abbé Joseph Bonenfant, curé de Berthier, le 11 octobre 1859, et la première messe y fut célébrée par lui, le 20 novembre 1859. L'église a été construite par contributions volontaires, sans aucune formalité légale, sans aucune chicane, sans aucune mésintelligence. Le curé conduisit toutes les opérations et dirigea les travaux au milieu de ses paroissiens, unis de coeur et de bonne volonté. Jamais église ne sera bâtie avec plus de paix, d'union et d'accord. Dieu a béni nos travaux, car pas un seul accident n'est arrivé pendant la construction.

Le nouveau presbytère a été commencé en juillet 1859, par contributions volontaires, et sera terminé en 1860. Accord parfait, bonne intelligence entre tous les paroissiens pour l'érection de cette bâtisse. Pour le financement de ce travail, en plus des matériaux apportés volontairement, les cultivateurs s'engagent à

donner annuellement dix shillings par arpent de terre de front, et cela pendant dix ans. Le nombre des cultivateurs est de 65. La longueur de la paroisse est de 180 arpents de front, dont 12 arpents de Caseault. Les non cultivateurs ont aussi contribué selon leurs moyens. Le coût de l'église et de la sacristie, pour l'extérieur, se monte à 480 louis, à part les matériaux apportés volontairement. L'intérieur a coûté 812 louis. Le presbytère a été entrepris pour 200 louis. Les paroissiens fournirent les bois de charpente, les planches pour la couverture, les planchers et les lambris. Le reste fut aux frais de l'entrepreneur, Edmond Carbonneau. Le maçon de la nouvelle église fut Michel Gagné dit Bellavance. Les fenêtres et les portes ont coûté 105 louis. La couverture en planches et bardeaux, le clocher, les planchers de l'église, du jubé et de la sacristie ont coûté 215 louis. La longueur extérieure de l'église est de 120 pieds, sa largeur de 50. La hauteur des murs est de 28 pieds. La cloche pèse 264 livres. Signé: Joseph Bonenfant, curé.

Cette église est érigée au nord du chemin, laissant assez d'espace au sud pour placer les voitures durant les offices. Des poteaux avec barres furent disposés pour attacher les chevaux. Ces barres firent la joie de plusieurs générations d'enfants, lorsqu'ils "marchaient au catéchisme", comme on disait. Ils furent des instruments de bien des tours d'adresse, qui se

terminaient souvent dans la poussière. Maintenant depuis la disparition des voitures hippomobiles, c'est le terrain de stationnement. Le nouveau presbytère fut placé à une quinzaine de pieds au sud du chemin, en face de la sacristie.

La première messe dans la nouvelle église fut célébrée le 20 novembre 1859. Cependant pour quelque temps encore, le curé habita l'ancien presbytère, et pendant ce temps, il y eut encore des fonctions accomplies à l'ancienne église. Les derniers baptêmes célébrés dans l'ancienne église furent ceux de: Marie-Amélie Buteau, fille de Honoré Buteau, baptisée le 17 octobre 1859, Marie-Sophie Le Monnier, fille de François Le Monnier, baptisée le 23 octobre 1859, Marie-Rosanne Mercier, fille de Thomas Mercier, née et baptisée le 24 novembre, Paul-Eugène Roy, fils de Benjamin Roy, baptisé le 28 novembre 1859, Georges-Ernest Blais, fils de Ferdinand Blais, baptisé le 29 novembre 1859. Dernier mariage: Charles Bouffard et Caroline Lemieux, le 8 novembre 1859.

Premiers baptêmes célébrés dans la nouvelle église: Joseph-Olivier Bilodeau, fils de Jean-Bpt. Bilodeau, baptisé le 12 décembre 1859, Michel Laflamme, né le 15 décembre 1859. Premier mariage, le 30 janvier 1860: Louis-Honoré Prudhomme dit Tanguay et Philomène Larrivée dit Maurice. Premier enterrement: Jean-Baptiste Carbonneau inhumé le 21 mars 1860.

Le 13 janvier 1861, le sieur Jean Israël Pruneau est nommé constable, au salaire de 5 louis par année. Son devoir est d'empêcher tout désordre en dehors et en dedans de l'église. Il semble qu'il fut le premier à occuper une telle fonction à Berthier.

Le 22 mai 1864, les marguilliers présentent une requête à l'archevêque et au juge du comté de Montmagny, M. Félix-Odilon Gauthier, à l'effet d'être autorisés à exhumer les corps ensevelis dans l'ancien cimetière et sous l'ancienne église, et de les inhumer dans le nouveau cimetière situé au nord de l'église, ou sous l'église neuve, pour ceux qui reposent sous l'ancienne église. Le travail sera fait par corvée. La permission accordée, le travail fut rapidement exécuté.

#### Compte rendu des syndics.

Le 29 mai 1864, le travail étant complètement terminé, les syndics: MM. Bonenfant, Pascal Bilodeau, Charles Bouffard et Benjamin Roy rendent leurs comptes devant l'assemblée des paroissiens, pour la construction de la nouvelle église et de ses dépendances. Voici ce compte rendu: Recettes: 1-Souscription des paroissiens: 566 louis, soit \$2,730.00; 2-Une quête faite à St-François et à St-Pierre: 28 livres 10 shillings, soit \$142.00, 3-Dons reçus à la bénédiction de la première pierre: 62 louis 10 shillings, soit \$312.00; 4-Dons de personnes charitables: 42 louis 7 shillings, soit \$211.40, 5-Emprunté de Béloni Paré, de St-Fran-

çois: 125 livres, soit \$625.00, 6-~~Emprunté~~ de Narcisse Guillemette: 75 livres, soit \$375.00; 7-Vente du terrain de l'ancienne église: 150 livres, soit \$750.00  
 Total: 1049 livres et 7 shillings, soit \$5,246.40 .  
 Dépenses: 1-Pour le plan de l'église: 3 livres, 2-Pour bois: 5 livres et 19 shillings, 3-Pierre de taille, à Pierre Garneau, Deschambault: 103 livres, 4-Ouvrage de fer, à Guillaume Langlois: 8 livres et 14 shillings; 5-Maçonnerie, à Michel Gagné dit Belavance: 45 livres, 6-Peinture, huile et clous: 15 livres, 18 shillings, 8  $\frac{1}{2}$  deniers, 7-Fenêtres, portes, clocher et couverture: 421 livres 15 shillings et 1 denier, 8-Divers: 167 livres, 14 shillings et 8 deniers. Main d'oeuvre pour maçonnerie: 535 livres et 7 shillings. Total: 1296 livres, 7 shillings, 5  $\frac{1}{2}$  deniers, soit \$6,480.51  
 La dépense étant de 1296 livres 7 shillings et 5  $\frac{1}{2}$  deniers, et la recette de 1049 livres et 7 shillings, la différence sera de 247 livres et 5  $\frac{1}{2}$  deniers, que doivent encore les paroissiens. Signature des témoins: J.-Olivier Carbonneau, Thomas Lemieux, Augustin Mercier, Joseph Bonenfant, curé.

### Vieilles statues.

Quand la vieille église fut désaffectée, pour être démolie, les quelques statues de bois sculptées, qui l'ornaient, furent dispersées. C'était le temps où les statues de plâtre colorié commençaient à envahir les sanctuaires. Ce fut un malheur, parce que, malgré

leurs imperfections, ces vieilles statues étaient des souvenirs à garder. Dans mon enfance, j'ai vu deux de ces statues. Elles avaient perdu presque toute apparence de sculpture et servaient de bornes à une entrée de terrain. M.l'abbé Douville a récupéré une des petites statues de l'ancienne église et l'a fait restaurer. Cette statue représente Notre-Dame portant l'enfant Jésus sur les genoux. Elle ornait l'autel principal de l'ancienne église. Maintenant elle se trouve à la chapelle actuelle de la grève. Du vieux cimetière, il subsiste le mur nord, près de la chapelle.

#### Le vieux presbytère.

Le vieux presbytère, grande maison aux murs de maçonnerie massive, fut vendu avec le terrain à M.Louis-Pierre Turgeon, pour la somme de \$750.00 Quand le cimetière eut été relevé, ce monsieur s'empressa de planter des pommes de terre sur ce site. On m'a dit que la première récolte fut magnifique. Plus tard, la propriété passa à la famille Angers, puis à la famille Taché, qui y venait passer une partie de l'été, dans ma jeunesse. Mes frères et moi, nous leur vendions des framboises, en saison. De la famille Taché, il fut acquis par le chanoine Miville, fondateur de l'école apostolique Notre-Dame, pour en faire une maison de vacances pour ses collaborateurs et ses élèves. Quelques-uns de ces élèves, orphelins, y passaient les vacances entières; les autres, de beaucoup plus nombreux, passaient leurs vacances en famille, et ne venaient à la maison de Ber-



thier que pour une courte période. Parmi ces élèves, il faut noter le futur Mgr Alphonse-Marie Parent, recteur de l'Université Laval, qui venait souvent à cette maison.

#### Chapelle de la grève.

L'abbé Douville, successeur du chanoine Miville, et futur évêque de St-Hyacinthe, décida de construire une chapelle commémorative, sur le site de l'église primitive. Il visita les personnes survivantes baptisées dans l'ancienne église, et en reçut quelques contributions, certaines assez considérables, relativement. Avec ces dons et d'autres aussi, le travail de ses élèves aidés de quelques ouvriers, il bâtit une chapelle très belle. Pour les murs, il utilisa les pierres de l'ancienne église, qui étaient entassées dans un coin de la propriété. Cette chapelle est une copie assez exacte, bien qu'en plus petit, de l'ancienne église. Il existait une peinture d'environ un pied par 8 pouces, représentant cette ancienne église, bâtie en 1719, par l'abbé Plante. J'ai vu cette peinture maintes fois, sur le mur nord du bureau de la fabrique, au presbytère. Je ne sais ce qu'elle est devenue. La chapelle de la grève dite de Notre-Dame de Liesse, fut consacrée.

#### Le navire St-Joseph

Le navire St-Joseph fut construit en 1872 par

M. Alfred Tremblay, menuisier. La même année, quatre marins de la paroisse résolurent de l'acheter et de l'offrir à l'église paroissiale en ex-voto, pour être suspendu dans la nef. Ces quatre marins étaient: le capitaine Jean-Bpt. Mercier, le capitaine Narcisse Blais, le capitaine Edouard Mercier et le capitaine Nazaire Blais. Comme le petit navire n'était pas gréé du tout, lorsqu'ils l'achetèrent, ce furent MM. Thomas Godbout et Ferdinand Bilodeau, qui furent chargés de ce travail. Le gréement terminé, on installa le navire dans l'église en 1873. Lors de la réparation de l'église, en 1910, les ouvriers furent obligés de l'enlever pour réparer la voute de la nef. Remisé dans le haut de la sacristie, il y demeura durant 19 ans complètement négligé, excepté par les enfants de chœur et les rats. Les cordages et même les mats y subirent beaucoup de dommages.

En 1929, M. Omer Fortin, curé de la paroisse et fils de marin lui-même, décida de le réinstaller à sa place, après avoir fait effectuer les réparations nécessaires. Ce fut le capitaine Charles Lavallée, assisté de M. Eugène Bilodeau, qui voulut bien se charger de ce travail délicat demandant beaucoup de connaissance des vaisseaux à voile. Ce capitaine alors âgé de 81 ans, avait passé une partie de sa vie à naviguer sur des navires semblables à ce petit vaisseau dédié à St-Joseph. Le 7 mars 1929, le petit navire reprit sa place et vogua de nouveau au-dessus des pa-

roissiens, à leur grande satisfaction.

A l'occasion des travaux de peinture faits à l'intérieur de l'église, en 1964, le navire fut descendu, réparé et repeint par M.Armand Bilodeau, puis remis à sa place le 25 août. Le 12 décembre 1952, le marguillier en charge, M.Joseph Lessard, fit installer la lumière électrique dans ce navire. Le coût du travail et de l'installation fut défrayé par M.Freddy Boucher. C'est l'électricien Roger Proulx qui accomplit le travail. Il fut aidé, pour descendre le dit navire et le remettre en son lieu, par MM. Joseph Lessard, Jules Morency, sacristain, et Albert Roy.

#### Les comptes de la fabrique

En 1875, le capital de \$400.00, prêté par J.-Bpt. Talbot, lui est remis. D'autre part, le capitaine Narcisse Blais acquiert la créance de Georges Roy, et reste ainsi le seul créancier de la fabrique, pour la somme de \$2,550.00 à 6% d'intérêt annuel. En 1872, le compte en livres sterling cède la place au compte en piastres. Le salaire du bedeau, Louis Fortier, était de \$32.00 par année, plus les avantages ordinaires. La dette de la fabrique était de \$2950.00 à 6% d'intérêt. Les créanciers sont: Jean-Bpt. Talbot :\$400.00, Georges Roy: \$1100.00, Narcisse Blais: \$1450.00

Le 2 décembre 1876, on engage Elzéar Pelletier comme beadeau, au salaire de \$30.00 par année, plus le casuel ordinaire. En 1879, M.Bonenfant, curé depuis 36

ans, donne sa démission et est remplacé par l'abbé Charles Bacon. La même année, le bedeau reçoit une augmentation de salaire considérable: il gagne maintenant \$84.00 par année, plus les avantages usuels. En 1880, la quête du dimanche donne \$37.63 pour l'année. Celle de l'Enfant-Jésus, faite à l'occasion de la visite paroissiale, donne \$140.00 . On fait poser un paratonnerre à l'église. En 1881, Romain Corriveau étant marguillier en charge, les paroissiens souscrivent la somme de \$110.00 pour acheter le tableau de Notre-Dame de l'Assomption, qui fut placé en arrière de l'autel principal. On décide aussi d'installer au jubé un petit orgue ou harmonium. Le constable est Charles Langlois. Il reçoit un salaire de \$12.00 par an.

En 1882, le 28 avril, les marguilliers décident d'entreprendre les démarches nécessaires pour faire admettre la paroisse à l'Assurance mutuelle des Fabriques. M. Benjamin Roy est chargé d'agir comme expert, pour estimer la valeur de l'église et des autres bâtisses de la fabrique conjointement avec M. le curé Mailley, nommé expert par le bureau de l'Assurance des Fabriques. On estime que l'église vaut \$10,000.00, la sacristie \$2,000.00 et le presbytère \$3,000.00 . Dans une assemblée tenue le 7 mai 1882, il est résolu d'assurer l'église pour \$7,000.00, la sacristie pour \$1,000. et le presbytère pour \$2,000.00 . La même année, une sous cription rapporte \$165.00 pour l'achat d'un petit orgue. Cette même année, le vin de messe est payé \$2.00

le gallon et les honoraires de messes basses sont de \$0.25.

Décès de M. Bonenfant, ancien curé.

Comme on s'en souvient, M. Bonenfant, après 36 ans de ministère comme curé de Berthier, donna sa démission en 1879. C'est le prêtre qui fut le plus longtemps curé de notre paroisse. Malgré sa sévérité, il était non seulement respecté, mais aimé et très estimé. Il s'était même acquis une réputation de thaumaturge, tant il inspirait confiance aux malades et relevait leur moral. Il était dit avoir obtenu plusieurs guérisons par ses prières

C'est M. Bonenfant qui, n'épargnant ni son temps ni sa fatigue, avait présidé à la construction de la nouvelle église, surveillant les travaux et y prenant part. S'étant retiré du ministère, il alla vivre dans une propriété qu'il avait acquise à l'ouest du village. Il habitait dans la maison située immédiatement à l'ouest de celle du capitaine Floriant Corriveau. Cette maison n'a pas changé d'apparence depuis ce temps. C'est là, que le Maître est venu chercher ce bon et fidèle serviteur, le 3 septembre 1882.

Voici l'acte de sa sépulture présidée par Mgr l'archevêque de Québec, Mgr Taschereau. Le 7 septembre 1882, nous soussigné archevêque de Québec, avons inhumé dans l'église de cette paroisse, du côté de l'épître, le corps de Joseph Bonenfant, ancien curé

de Berthier, décédé dans la paix du Seigneur, le 3 septembre dernier, âgé de 71 ans. Etaient présents: MM. Oliva, curé de St-François, Rainville, curé de St-Vallier, Rousseau, curé de St-Thomas, Beaubien, curé de St-Pierre, Mailley, curé de Berthier et un grand nombre d'autres prêtres du diocèse. Signé: Elzéar-Alexandre, archevêque de Québec.

Par son testament, M. Bonenfant fit don à la fabrique de la somme de \$1,200.00, à charge de deux messes par année. Le conseil de fabrique accepta ce don, et en témoignage de reconnaissance, renonça aux droits qui lui sont accordés par le tarif des sépultures. De plus, il fut décidé que l'église garderait ses ornements de deuil durant quinze jours.

#### Suite des comptes de la fabrique.

En 1883, le salaire du bedeau est fixé à \$100.00 par année, plus les avantages ordinaires. Le constable reçoit \$14.00. C'est cette année que furent élevés les autels latéraux dédiés l'un à St-Joseph, l'autre à Ste-Anne. Ils coûtèrent \$35.00 chacun. Puis une quête faite dans l'église, dans le but d'acheter un tableau de St-Joseph, donna \$130.00. La même année, il fut procédé à des réparations assez considérables à l'église et au presbytère. Les planchers furent refaits avec du meilleur bois. Voici le coût de ces travaux. Le maître menuisier fut payé \$1.50 par jour, son premier aide, \$1.20, son second aide, \$1.00. Le bois fut acheté au

prix suivant: Payé à M.Méthot, du Cap St-Ignace, marchand de bois: pour 1200 planches blanchies, \$120.00; pour 600 madriers, \$108.00; pour 200 planches de pin, \$40.00; pour 100 madriers de pin, \$36.00; payé à M. E.Bélanger, pour 200 planches de pin et de frêne, \$49.00 . Le transport du bois acheté au Cap St-Ignace coûta \$16.00 du quai du Cap à celui de Berthier.

En 1884, décès du curé, M.Mailley. Il ne fut pas inhumé dans la paroisse. Son successeur est l'abbé Maxime Hudon. La tribune de l'orgue est construite en 1885, au coût de \$98.00 . En 1887, l'organiste reçoit \$10.00 par année, avec un casuel pour messes de sépulture et mariage. Le souffleur de l'orgue reçoit \$4.00 et le constable est payé \$15.00 par an. En 1892, première visite de Mgr Bégin, coadjuteur du cardinal Taschereau.

### Nouveau clocher

En 1897, M.Fernand Dupuis étant curé, le clocher est entièrement reconstruit et un carillon de trois cloches y est installé. C'était un haut et beau clocher, qui devait être renversé par le vent en 1954 durant l'administration de M.le curé J.-Bpt. Bélanger. Le 12 septembre, Mgr Bégin procéda à la bénédiction des nouvelles cloches. La première, du poids de 1139 livres et coûtant \$384.00 a été présentée par l'abbé Maxime Hudon, ancien curé de la paroisse. La seconde, du poids de 934 livres et coûtant \$289.00, a été présentée par

le capitaine Narcisse Blais. La troisième, d'une valeur de \$244.25, a été offerte par les représentants du comté au sénat, au parlement et à la législature provinciale.

Durant la même année, une fournaise fut installée, pour remplacer les poêles et chauffer l'église et la sacristie. Cette fournaise, une fois installée, a nécessité une dépense de \$1355.99 . Tous ces travaux n'ont pu se faire sans emprunter du capital. Et c'est ainsi qu'en 1900, la dette de la fabrique s'élève à \$4325.00 . Le chemin de croix de la sacristie fut érigé le 14 mai 1898. En 1900, les salaires payés par la fabrique sont les suivants: Bedeau: \$125.00 par année, plus certains petits casuels; organiste: \$15.00 plus quelques casuels; Souffleur de l'orgue: \$9.00; Sacristine: \$20.00; Constable: \$20.00 . En 1904, M. Robert Lagueux étant curé, on installe le chauffage par fournaise à eau chaude au presbytère, au coût de \$495.00 . En 1907, M. Philias Leclerc étant curé, le salaire du bedeau est élevé à \$150.00 par an, plus les avantages habituels. En 1908, les marguilliers décident de faire recouvrir le toit de l'église et de la sacristie en tole galvanisé, au cout de \$1001.46 et de construire un perron en ciment au coût de \$225.00 . A la suite de ces derniers travaux, la dette de la fabrique remonte à \$3435.00 . Lors de la visite pastorale, en 1909, Mgr Bégin archevêque de Québec, cons-



tate que des réparations s'imposent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église, d'après le rapport de l'architecte Ouellet. Il fait remarquer qu'il est opportun de ne pas en différer l'exécution trop longtemps. D'après les comptes de la fabrique pour 1910, on constate que le bedeau, Edmond Boucher, reçoit \$150.00 par an et que l'organiste reçoit \$50.00.

Dans une assemblée de paroisse tenue le dimanche 30 janvier 1910, il est décidé de faire les réparations nécessaires à l'église. Le 17 avril suivant, on élit comme syndics chargés de présider aux réparations, les paroissiens suivants: Alphonse Lemieux, Joseph Lessard, Elzéar Boucher, remplacé le 5 juin par Eugène Mercier. En 1911, les travaux de réparations étant déjà assez avancés, on décide d'acheter de nouveaux bancs pour l'église. Les travaux finis, la dette de la fabrique s'élève à \$4,628.82 . Le 8 juin 1913, visite pastorale de Mgr Paul-Eugène Roy, évêque auxiliaire de Québec. Il constate que depuis 1909, la fabrique a fait des dépenses extraordinaires pour environ \$2800.00 . Il conseille aux marguilliers de décharger les syndics et d'assurer la tâche de retirer la répartition et de payer la dette. Il félicite les paroissiens pour la très heureuse restauration de leur église et pour l'ordre parfait qui règne dans les affaires de la fabrique. Le marguillier en charge est M. Joseph Bilodeau.

Le 8 février 1914, les syndics nommés pour ef-

fectuer les réparations, déposent le bilan final que voici. Recettes: Montant perçu de la répartition: \$3429.20; Intérêts sur dépôts en banque: \$78.03; Emprunts à 4%: \$10,050.00; Reçu de la fabrique: \$2,000.00 Reçu de diverses sources: \$680.00; Total: \$16,237.23 . Dépenses: Payé emprunt de John Talbot : \$1,000.00; payé à Paquet et Godbout, entrepreneurs : \$ 13,244.72; payé à l'architecte Talbot: \$673.95; payé intérêts échus: \$749.80. Total: \$15,668.47 . Argent à recouvrer de la répartition : \$6577.68; emprunts à payer : \$9,050.00; montant total de la répartition : \$10,000.88; montant à recouvrer annuellement: \$1,000.68 . Il appert donc que la dépense totale pour les réparations s'est élevée à \$15,668.47 . Les travaux sont terminés depuis plus d'un an. Les comptes furent approuvés et les syndics remerciés et déchargés de toute responsabilité.

### Autres événements

Durant ce temps, il y eut certains événements dignes de mention. En 1910, il y eut une cérémonie mémorable, en l'église paroissiale, qui m'a laissé une profonde impression, malgré ma jeunesse. Ce fut la première messe célébrée par l'abbé Ariste Blais. Ce prêtre nouvellement ordonné était le fils du capitaine Joseph Blais et frère puiné du père Albert Blais des pères de Ste-Croix et de l'abbé Philippe, professeur au séminaire de Québec. Le sermon fut prononcé par Mgr Louis-

Adolphe Paquet. J'ai lu ce sermon publié dans ses oeuvres. Ma mère, dont le désir le plus grand et l'objet de bien des prières était d'avoir un fils prêtre, m'avait amené à la cérémonie, malgré mon jeune âge.

L'abbé Maxime Hudon fut curé de Berthier de 1884 à 1896, année où il donna sa démission pour raisons de santé. Il fut remplacé par l'abbé Fernand Dupuis, qui devait devenir curé de Plessisville et être élevé à la prélature. M. Hudon se retira dans une maison, qu'il avait acquise tout près de l'église. C'est là qu'il vécut durant 16 ans. Sa soeur prenait soin de son ménage. Tant qu'il le put, il rendit à ses successeurs tous les services en son pouvoir. Il menait une vie digne et retirée, ne sortant guère que pour prier dans son jardin ou aller à l'église. Sa santé, toujours chancelante, se détériora au cours de l'année 1914, et le 6 octobre, il remit son âme entre les mains du Maître, qu'il avait servi avec grand dévouement. Il était âgé de 72 ans et 9 mois. Il fut inhumé au milieu du cimetière, là où s'élève la grande croix, et où se trouve le lot réservé à la sépulture des prêtres.

En 1916, la quête du dimanche rapporte pour l'année, la somme de \$34.50. La quête de l'Enfant Jésus faite à l'occasion de la visite pastorale donne \$80.30. Le salaire du bedeau est de \$200.00 par année, plus les casuels habituels. La dette de la fabrique

est de \$10,250.00 . En 1917, au cours de la visite pastorale, Mgr P.-E. Roy recommande à la fabrique de faire l'acquisition d'un coffre-fort. La fabrique de Berthier possède en effet des registres datant de 1710, et d'autres pièces qu'il serait malheureux de perdre. Il constate aussi que la rente des bancs ne rapporte pas suffisamment. 1911: Dans les comptes de la fabrique, il est mentionné que depuis le début des réparations à l'église, Mgr Paul-Eugène Roy a donné pour aider l'église, la somme de \$100.00 annuellement. La même année, le bedeau voit son salaire passer à \$240.00 par année, tandis que l'organiste reçoit \$60.00

Deuxième centenaire de la première église en pierre.

Le 17 août 1919, il y eut une belle journée de célébrations. M. le curé Charles-Clément Lévesque convie les paroissiens à venir célébrer le second centenaire de l'érection de la première église en pierre à Berthier, église qui fut bâtie par les soins de l'abbé Charles Plante, alors desservant de la paroisse. Elle remplaçait une chapelle de bois bâtie en 1679. Les fêtes débutèrent par une messe pontificale célébrée par Mgr Roy, archevêque de Séleucie et coadjuteur de Québec. Le sermon de circonstance fut prononcé par son frère, le Père Arsène Roy, o.p. Dans l'après-midi, à deux heures, Mgr Roy bénit le monument du Sacré-Coeur ex-voto des jeunes conscrits de la paroisse.

Le soir à sept heures, après une réunion à l'é-

glise, il y eut une procession en l'honneur de la Ste-Vierge jusqu'au site de l'ancienne église. Une statue de bois, vieille de plus de 200 ans et qui, pendant 135 ans, avait orné l'autel principal de cette première église, fut portée solennellement jusqu'au site de cette église, où les prêtres de l'école apostolique doivent bientôt ériger une chapelle commémorative.

Mgr P.-E.Roy, un des derniers baptisés en l'ancienne église, présidait la cérémonie, et adressa la parole avec son éloquence accoutumée. Parmi ses auditeurs, plusieurs des plus âgés se rappelaient encore parfaitement cette église. Le temps était aussi de la fête, et une température parfaite aida à laisser chez tous un excellent souvenir de cette célébration.

En 1922, M.l'abbé Omer Fortin remplace M.Lévesque comme curé. Ce dernier se retira à St-Vallier, où il mourut peu d'années après. A l'arrivée de M.Fortin, la dette de la fabrique est de \$5090.00 . Le 20 mai 1925, on installe l'électricité dans l'église, la sacristie et le presbytère. L'année suivante, de grandes réparations sont effectuées au presbytère, au coût de \$3551.32. Ces réparations se font durant le printemps et une partie de l'été. Pendant ce temps, M.le curé prit logement chez M.Edmond Boutin. En 1928, le sacristain Edmond Boucher, en charge de cette fonction depuis de nombreuses années, décède subitement au mois d'octobre. Il revenait de son travail. Il fut trouvé mort dans un fossé, le long de la route: la fabrique

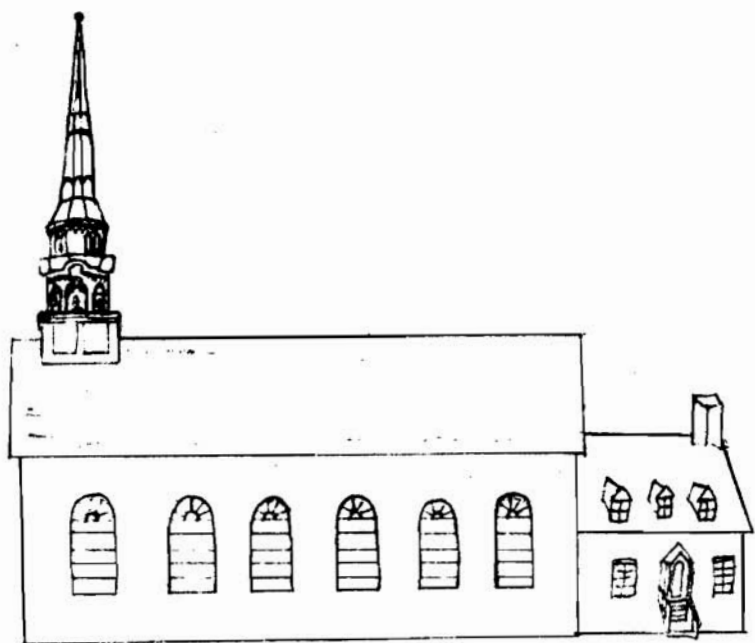
lui accorda un service solennel, en reconnaissance de ses longs et dévoués services à l'église: plus de 36 ans. En 1929, un nouvel orgue est acheté chez le facteur d'orgues Casavant de St-Hyacinthe, au coût de \$4,600.00 . Le salaire de l'organiste est fixé à \$180.00 par année- En 1929, la dette de la fabrique est de \$4900.00 . La quête des dimanches et celle de l'Enfant-Jésus donnent en tout \$516.49. Le 16 juin 1940, la fabrique accepte l'expropriation par la voirie, en vue de la construction de la route 2, d'un terrain de 80 pieds de large traversant la propriété de la fabrique, au sud du presbytère. La voirie donne la somme de \$383.30 à cet effet. Le 8 mars 1942, il est décidé de démolir l'ancienne grange du curé et ses dépendances, et de bâtir plus à l'ouest et plus près du presbytère, un hangar de 60 pieds par 30. Le 4 novembre 1945, le salaire du sacristain est fixé à \$45.00 par mois, avec effet rétroactif au premier octobre précédent. En 1946, la dette réelle de la fabrique est de \$2207.35 . Le 15 février 1948, le salaire du sacristain est élevé à \$80.00 par mois et celui de l'organiste à \$35.00

Dans une assemblée tenue le 25 avril 1948, il est décidé de transformer le hangar de la cure en salle paroissiale. Les travaux sont confiés à M. le curé Bélanger, qui s'y entend fort bien en de telles entreprises. Les frais seront payés par souscription volontaire.

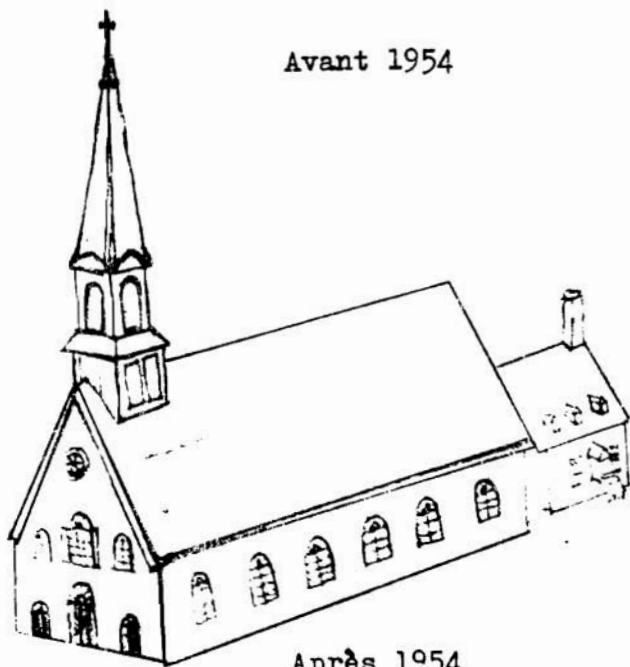
Cependant il est entendu que la fabrique restera propriétaire de la bâtisse. Le 28 septembre de la même année, la fabrique souscrit \$900.00 pour l'Université Laval. En 1951, la dette réelle de la fabrique n'est plus que de \$1124.56 . Le salaire du constable est de \$60.00 par an et celui de l'organiste de \$40.00 par mois.

### Reconstruction du clocher

Au printemps de 1954, le haut clocher, joie et fierté d'un ancien curé, est renversé par un violent coup de vent d'ouest. Dans sa chute, il fait quelques dégâts à la partie sud du toit de l'église. D'après certains, ce fut la faute du coq. Ce volatile était fatigué de sa solitude au bout de la flèche du clocher, et désirait retrouver ses semblables. La preuve, selon ces experts, c'est qu'il fut retrouvé dans le poulailler du voisin. M. le curé Bélanger connaissait fort bien Gérard Morisset, directeur des beaux-arts au Gouvernement de Québec. En fait il me semble qu'ils étaient confrères de classe au petit séminaire de Québec. Cette connaissance produisit des résultats appréciables pour la paroisse. Il consulta donc M. Morisset au sujet du plan pour le nouveau clocher adapté à l'architecture de notre église, mais plus solide que l'ancien. Non seulement M. Morisset fit dresser le plan par l'architecte Dupéré, mais les beaux-arts assumèrent la surveillance de la construction et tout cela gratuite-



Avant 1954



Après 1954



ment.

Le 25 août 1954, la soumission présentée par les constructeurs Deslauriers et Fils de Québec pour la construction du nouveau clocher et les réparations au toit de l'église, le tout au montant de \$13,087.00 fut acceptée. Comme l'assurance avait donné la somme de \$10,840.00, la dépense à supporter par la paroisse ne fut que de \$2247.00. Les travaux poussés avec activité furent vite terminés. Bientôt un nouveau clocher pointait vers le ciel. Ce nouveau clocher, réellement beau, fut déclaré oeuvre d'art classée.

En 1955, le salaire du sacristain est élevé à \$100.00 par mois. En 1956, la fabrique permet à la municipalité d'installer une citerne réservoir sur son terrain à l'ouest du presbytère. C'est une précaution contre les dangers d'incendie dans le village. Pour l'année 1958, la quête à l'église rapporte \$3458.70. La dette réelle subsistante est de \$4562.48 En février 1962, un ingénieur de Montmagny, M. Robert Després, est chargé d'estimer la valeur actuelle de l'église et le coût de son remplacement. D'après son rapport, la valeur actuelle est de \$185,000.00 et le coût de remplacement serait de \$325,000.00. En conséquence, il est proposé et accepté de porter le montant des assurances à 80% du coût de remplacement. La même année, on installe des haut-parleurs à l'église.

En janvier 1959, M. le curé Bélanger mourut subi-

tement. Il souffrait du coeur depuis longtemps, mais rien ne faisait prévoir une disparition aussi rapide. Il était âgé de 63 ans. Suivant ses dernières volontés, il fut inhumé au milieu du cimetière paroissial, dans un lot qu'il avait réservé pour l'inhumation des prêtres. Il est le premier à y reposer. Il fut très regretté des paroissiens, de qui il avait su se faire aimer. Le 25 janvier suivant, son successeur, M. le chanoine Gérard Gariépy fut installé. Durant l'année 1959, la quête à l'église rapporta \$4060.18 et la dette réelle fut réduite à \$614.56 . En 1964, la quête rapporte \$4513.73 . Non seulement la dette de la fabrique est éteinte, mais il y a un surplus en banque de \$5,418.25 . En 1965, on vend le haut de la terre de la fabrique à M. Antoine Guillemette pour la somme de \$1,400.00

Liste des curés de Berthier.

1. Pierre Leclair	1722-26
2. J.-B. François Grenet	1726-36
3. Pierre Leclair	1736-39
4. Louis-Bernard Castonguay	1739-41
5. Roger-Christien Lechasseur	1741-42
6. André Jorian	1742-48
7. Thomas Blondeau	1748-62
8. Jean-Baptiste Gatien	1762-64
9. André Lacroix	1764-65
10. Pierre-Laurent Bédard	1765-66
11. Jean-Laurent Parent	1766-69
12. Charles Garault-St-Onge	1769-70
13. Pierre-Laurent Bédard	1770-82
14. Charles Garault-St-Onge	1782-85
15. Pierre-Laurent Bédard	1785-86